



S.M le Roi adresse un message au président du Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

La cause palestinienne est la clé de voûte de toute solution permanente et globale au Moyen-Orient

Lire Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9179

Mardi 1^{er} Décembre 2020

Le vaccin bientôt parmi nous

La région de Casablanca-Settat ouvre le bal

Youssef Chiheb : *Le Maroc a agi selon le droit international qui interdit l'entrave à la circulation de flux commerciaux entre deux Etats souverains*

Entretien



Page 7

Le manque de trésorerie demeure un goulot d'étranglement majeur des entreprises en ce temps de crise



Page 10

Le Goncourt attribué à Hervé Le Tellier pour "L'Anomalie"

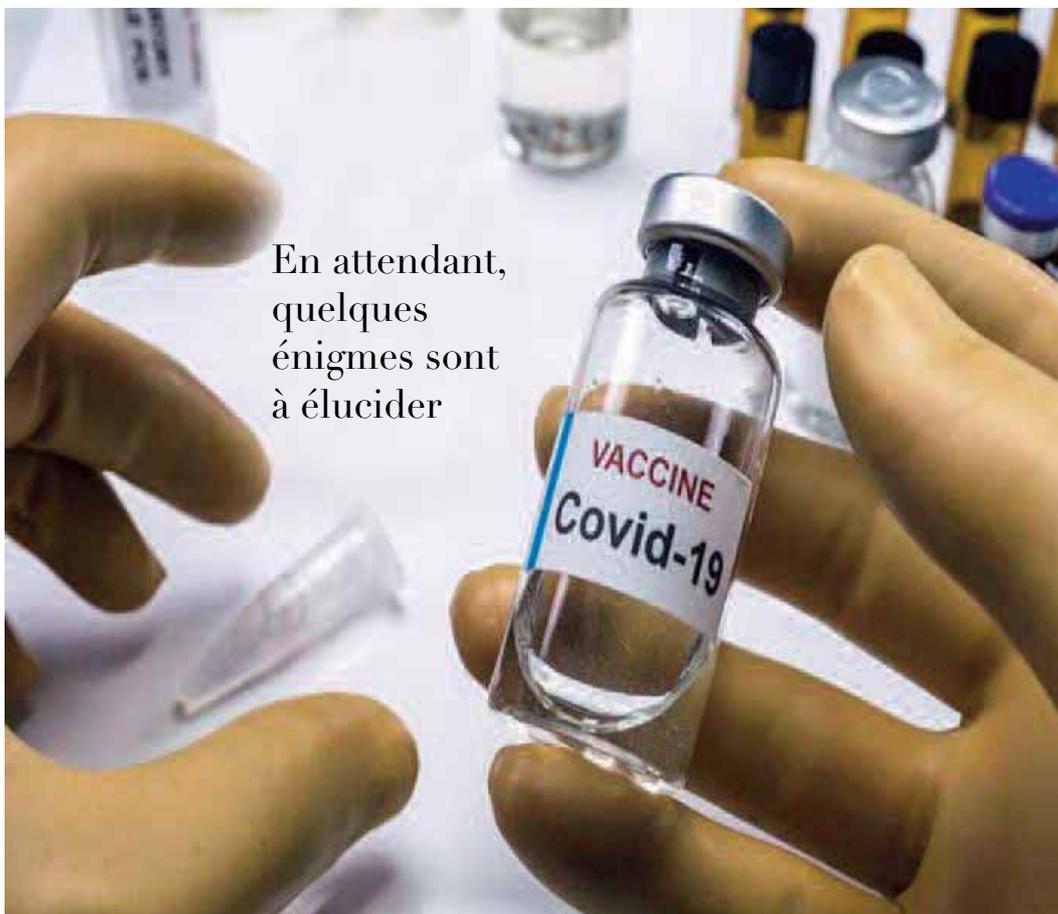


Page 13

Journée mondiale du Sida
La Covid-19 se propage,
le VIH aussi !



Page 5



En attendant,
quelques
énigmes sont
à élucider

Lire page 3

S.M le Roi adresse un message au président du Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

La cause palestinienne est la clé de voûte de toute solution permanente et globale au Moyen-Orient

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé dimanche un message au président du Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Cheikh Niang, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Voici le texte intégral du message Royal :

« Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Excellences, Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'adresser mes sincères remerciements au président de l'honorable Comité et à ses respectables membres, et leur assurer de ma considération pour les efforts sincères qu'ils déploient, afin de réaliser les nobles objectifs qui leur sont assignés.

Je saisis cette occasion pour saluer la précieuse contribution du Comité à éclairer l'opinion publique internationale sur les droits légitimes du peuple palestinien frère.

Ainsi, notre message d'aujourd'hui réitère la solidarité du Royaume du Maroc avec le peuple palestinien frère, son appui constant et indéfectible en faveur de ses droits légitimes : l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Oriental comme capitale ; un Etat viable et ouvert sur ses voisins et sur les autres religions.

Mesdames, Messieurs,

Malgré les évolutions récentes et les changements profonds intervenus au Moyen-Orient, au cours de ces dernières années, nous sommes intimement convaincus que la cause palestinienne est la clé de voûte de toute solution perma-

nente et globale au Moyen-Orient ; une solution qui permet aux peuples de la région de vivre en sécurité, en paix, en harmonie, dans le cadre de la légalité internationale et conformément au principe de la solution à deux Etats convenu par la communauté internationale.

En conséquence, nous appelons à la nécessité de dépasser le blocage du processus de paix, d'intensifier les efforts internationaux pour relancer les négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne, afin de résoudre toutes les questions litigieuses.

Par ailleurs, de même que nous sommes attachés à une paix juste, permanente et globale, nous considérons également que les mesures unilatérales instaurées dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Al-Qods Oriental sont contraires aux résolutions de la légalité internationale, hypothèquent les chances de parvenir à la solution souhaitée, aggravent les conflits, attisent le sentiment de frustration et alimentent l'extrémisme.

Aussi, nous restons attachés au statut juridique des territoires palestiniens occupés, tel qu'il est mis en place, sans aucune modification et nous réitérons la nécessité de s'employer efficacement à créer les conditions favorables à la reprise de négociations sérieuses et responsables.

Mesdames, Messieurs,

De par sa dimension spirituelle et son statut juridique distingué, la ville sainte d'Al-Qods est au cœur du règlement du conflit qui oppose les parties palestinienne et israélienne, d'autant qu'elle constitue

l'une des questions du statut final à laquelle il importe de trouver une issue par le biais de négociations directes.

Etant donné la place éminente que représente Al-Qods pour les adeptes des trois religions monothéistes, et en tant que Président du Comité Al-Qods issu de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), nous n'avons cessé d'appeler à la préservation de l'unité et de l'inaliénabilité de cette ville singulière : symbole de paix, et à la sauvegarde de son statut juridique, civilisationnel et religieux.

A cette fin, dans "l'Appel d'Al-Qods", signé avec sa sainteté le Pape François à l'occasion de sa visite au Royaume du Maroc le 30 mars 2019, nous avons souligné que la ville sainte, terre de brassage et centre de rayonnement des valeurs de respect mutuel et de dialogue, devait être préservée en tant que patrimoine commun de l'humanité et haut-lieu de coexistence pacifique pour les adeptes des trois religions monothéistes.

Sur le plan économique, le renforcement des potentialités et des capacités de résistance de nos frères Maqdisis passe par la mobilisation et l'exploitation de toutes les ressources et de tous les moyens matériels disponibles afin de mettre en œuvre les programmes de développement humain à Al-Qods.

C'est cette action que nous entendons voir mener, sous notre impulsion personnelle, par l'Agence Bait Mal Al-Qods Acharif, à travers la réalisation de plans et de programmes concrets en matière de santé, d'éducation, de logement et d'infrastructures sociales. Cette démarche

constructive vise essentiellement à améliorer la situation sociale et les conditions de vie des populations palestiniennes d'Al-Qods et à les soutenir dans leur résistance au sein de la ville sainte.

Mesdames, Messieurs,

Nous suivons de près les efforts de rapprochement et de dialogue entre les factions palestiniennes qui pourront remettre en ordre les affaires internes de la Palestine. A ce propos, Nous avons exprimé, à plusieurs reprises, l'espoir de voir les protagonistes palestiniens, de tous bords, s'engager de bonne foi, dans une véritable réconciliation.

Le but ultime est de dépasser l'état de division qui sévit en Palestine, depuis des années, dans l'intérêt bien compris du projet palestinien juste et noble.

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien est l'occasion pour nous de réaffirmer notre soutien plein et entier à l'Etat de la Palestine, sous la direction de notre frère, son Excellence le Président Mahmoud Abbas, dans ses efforts visant à concrétiser les aspirations du peuple palestinien frère à l'indépendance, l'unité, la prospérité.

En conclusion, je salue les efforts sincères de votre honorable Comité pour développer et affermir la prise de conscience qu'il est impératif de trouver une solution juste et globale à la question palestinienne, et qu'il convient d'agir en conséquence pour instaurer la paix, la sécurité et la prospérité dans la région du Moyen-Orient.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh».

MAP

Le vaccin bientôt parmi nous

La région de Casablanca-Settat ouvre le bal



Le coup d'envoi de la campagne de vaccination tant attendu est prévu pour les jours à venir. En attendant, tant de questions restent à poser. Et pour cause, d'après Driss El Habchi, responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casablanca, la campagne de vaccination devrait débuter avant la deuxième semaine de ce mois-ci. Or, comme nous vous l'annoncions dans notre édition du lundi, l'entreprise d'État CNBG Sinopharm, principal fournisseur du vaccin anti-Covid-19 dans le Royaume, vient à peine de déposer une demande de commercialisation de ses vaccins auprès de la Food and Drug Administration chinoise. Et cela, avant même d'avoir conclu les essais cliniques.

Un empressement somme toute compréhensible d'un point de vue économique à défaut de l'être éthiquement et sanitaire. Certes, les représentants de Sinopharm rassurent. Mais du coup, à quoi servent les essais cliniques s'ils suffiraient de quelques déclarations pour garantir l'efficacité d'un vaccin et surtout la bonne santé des citoyennes et citoyens marocains ? Pis, même les résultats préliminaires de ces essais cliniques, sur lesquels se basent les chercheurs, ne seront publiés que fin décembre 2020. Bref, il y a un hic. Espérons que le prix à payer pour

cette précipitation ne sera pas trop élevé.

Pour l'heure donc, nous sommes à l'orée de la campagne de vaccination. Et comme on pouvait s'y attendre, la région de Casablanca-Settat sera en première ligne : «Parce que c'est là où il y a la plus



En attendant, quelques énigmes sont à élucider

forte densité de population. Elle représente aussi le cœur économique du pays avec par conséquent des va-et-vient incessants participant ainsi à la propagation de l'épidémie», argue le Dr. Driss El Habchi. Ainsi, toujours selon le responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casablanca : «5 millions de personnes recevront dans un premier temps deux doses du vaccin de Sinopharm par intervalle, à raison de 100.000 doses quotidiennes, à travers les 800 points de vaccination disséminés dans la région». Des unités de vaccination fixes et mobiles.

Le ministère de la Santé avait expliqué la semaine dernière que cette stratégie de vaccination donnera la priorité aux professionnels de la santé, enseignants, personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques. La campagne s'étalera sur 12 semaines, au bout desquelles Khalid Ait Taleb, le ministre de la Santé, espère «qu'elle touchera 80% des plus de 18 ans –la population à risque en premier-, et qu'elle offrira une vaccination large pour un retour à la normalité le plus tôt possible, soit l'année prochaine». Si ce souhait venait à se réaliser «même s'il y a des cas de contamination, le virus disparaîtra automatiquement de manière spontanée». Puis de conclure en avançant que de cette manière «on va pouvoir se libérer de cette crise qui impacte fortement l'éco-

nomie et tous les autres secteurs qui sont en souffrance actuellement». Ce qui prouve bel et bien que l'urgence économique a pris le pas sur tout autre considération.

En même temps, il faut aussi dire que le Maroc n'est pas le seul à avoir cédé à l'urgence. Sur le Vieux Continent, plusieurs pays ont programmé le début de leurs campagnes de vaccination en janvier prochain. Idem aux Etats-Unis. Sauf que voilà, à la différence du Maroc, ces pays ne comptent pas sur un mystérieux vaccin dont on ne sait absolument rien. Puisque, encore faut-il le rappeler, il est impossible de trouver trace d'une publication de CNBG dans le cadre de l'efficacité de ses vaccins dans les essais de phase 3. Mais le Maroc a décidé d'accorder une confiance aveugle à son partenaire chinois. Le fait que 600 volontaires marocains aient participé aux essais cliniques de la phase 3 ne change en rien ce constat, car tout simplement les résultats sont envoyés à Pékin, spécialiste de la rétention d'information. Souvenez-vous, la Chine a alerté l'Organisation mondiale de la santé au sujet de l'épidémie du nouveau coronavirus un mois trop tard au bas mot. Dès lors, la Chine est-elle vraiment le partenaire idéal dans cette pandémie ? Rien n'est moins sûr.

Chady Chaabi

Covid-19 : *Nouvel assouplissement des mesures restrictives à Khénifra*

Les autorités locales de la province de Khénifra ont annoncé, dimanche, l'assouplissement de plusieurs mesures prises, récemment, à titre préventif pour juguler la propagation de la Covid-19.

Ces mesures ont été prises en tenant compte de l'amélioration de la situation épidémiologique dans plusieurs zones de la province suite à une "analyse des données hebdomadaires relatives aux cas et aux taux d'infection par la Covid-19", indique un communiqué de la Province de Khénifra parvenu à la MAP.

Les autorités de la province ont ainsi décidé, à compter du lundi 30 novembre à midi, de poursuivre l'interdiction de tout déplacement de et vers les villes de Khénifra et de M'irt, à l'exception des personnes munies d'une autorisation de déplacement exceptionnelle délivrée par les autorités locales compétentes.

Sont exemptés de cette décision, ajoute la province, le secteur du transport des marchandises, des produits de base et des services, les déplacements d'ordre professionnel ou ceux justifiés par une extrême nécessité, ainsi que les déplacements pour des raisons humanitaires ou liées à la rentrée scolaire et universitaire pour les élèves et étudiants.

Les autorités ont aussi décidé d'autoriser les transports en commun liant la ville de Khénifra et M'irt de reprendre leurs activités dans la limite de 50 % de leur capacité d'accueil et de prolonger les horaires d'ouverture des cafés et restaurants à 22H00 avec l'interdiction de diffuser les matchs de football et de fixer les heures de fermeture des commerces et grandes surfaces des villes de Khénifra et de M'irt à 22H00.

Par ailleurs, les heures de fermeture



des salons de coiffure et de beauté, des hammams et des parcs et espaces publics ont été fixées à 22H00.

Pour ce qui est des souks hebdomadaires, ils seront rouverts au niveau de l'ensemble de la province, avec la nécessité de respecter les mesures de précaution, tandis que les souks et marchés de proximité des villes de Khénifra et M'irt sont obligés de fermer à 19H00.

Ces mesures ont été décidées suite à

l'amélioration de la situation épidémiologique dans plusieurs parties du territoire de la province, notamment dans certains quartiers des villes de Khénifra et M'irt en tenant compte des efforts consentis pour renforcer et soutenir le système de santé et pour la relance de certaines activités socio-économiques au profit d'une grande catégorie de professionnels, dont les vendeurs de bétails et les autres acteurs économiques de la ré-

gion, ajoute la même source. Les autorités locales de Khénifra ont en outre, exhorté les citoyens à observer scrupuleusement les mesures de précaution et de prévention annoncées et à s'engager, avec responsabilité dans les efforts nationaux visant à freiner la propagation du Covid-19, faisant savoir que les contrevenants à ces règles seront soumis à des sanctions conformément à la législation en vigueur.

Cérémonie en hommage au personnel soignant du CHU Mohammed VI de Marrakech

Une cérémonie en hommage au personnel soignant, toutes catégories confondues, du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Mohammed VI de Marrakech a été organisée, dimanche à la commune d'Agafay (environs de Marrakech), afin de louer les efforts et sacrifices consentis par les cadres de la santé et leur engagement sans faille dans la lutte contre la COVID-19.

Organisée par le CHU Mohammed VI et l'Association des œuvres sociales relevant de cet établissement hospitalier, cette initiative a été l'occasion de rendre hommage à la détermination constante, au sens élevé de responsabilité, au courage et au comportement citoyen dont, les cadres et le corps soignant du CHU ont fait montre depuis le déclenchement de la crise de la Covid-19. "C'est un moment de soulagement et de détente, une parenthèse dans un quotidien parfois lourd

et dur à gérer pour les cadres de santé du CHU, en première ligne depuis de nombreux mois pour porter assistance aux malades atteints par la Covid-19", a souligné dans une déclaration à la MAP, Dr. Abdelmajid Takoui, coordinateur général de l'unité Covid-19 à la Direction générale du CHU Mohammed VI de Marrakech.

Tout en déplorant le fait que "quelque 590 éléments du personnel soignant au CHU Mohammed VI de Marrakech ont été infectés par le nouveau coronavirus, dont 57 cas toujours actifs", Dr. Takoui a relevé que tous les cadres de santé ont travaillé, d'arrachepied, pendant plus de 9 mois sans prendre un seul jour de congé. "Ce sont des véritables héros de notre pays", s'est-il félicité. Même son de cloche chez Dr. Chafik El Kouchi, surveillant général de l'hôpital d'Oncologie et d'Hématologie (HOH) au CHU Moham-

med VI Marrakech, qui a indiqué que cet événement "représente une reconnaissance au personnel de la santé, en première ligne de la riposte, qui ont consenti de grands sacrifices et rendu d'immenses services à la communauté".

"Malgré la situation psychologique complexe d'être acteurs majeurs dans la lutte contre le nouveau coronavirus, tout en s'assurant de ne pas contracter le virus, ces femmes et hommes n'ont ménagé aucun effort pour être au chevet des malades. Leur mérite est immense", s'est félicité El Kouchi, également président du comité de coordination et d'organisation de la cérémonie.

Pour sa part, Mme Nadia Khnigui, infirmière-chef au service médecine de travail au CHU Mohammed VI, a adressé ses remerciements aux responsables du CHU pour cette initiative "louable qui permet au person-

nel de la santé de décompresser et prendre un bol d'air après de longs mois de lutte contre une maladie, qui a atteint un nombre de nos concitoyens et confrères".

"C'est un moment pour se ressourcer et refaire le plein d'énergie pour faire face à une pandémie qui ne cesse de faire des victimes chaque jour", a poursuivi Mme Khnigui, faisant savoir que tous les cadres de santé du CHU Mohammed VI sont plus que jamais mobilisés pour servir, avec abnégation et dévouement, au mieux les citoyens.

Cette initiative, qui s'est déroulée dans le plein respect des mesures préventives ainsi que du protocole sanitaire en vigueur pour enrayer la propagation de la Covid-19, a été hautement saluée par le personnel de la santé, tout en réitérant leur plein engagement à doubler d'efforts pour enrayer la propagation de la pandémie.

Journée mondiale du Sida

La Covid-19 se propage, le VIH aussi !



Dans une conjoncture marquée essentiellement par la lutte contre le nouveau coronavirus, la Journée mondiale contre le sida, commémorée le 1er décembre, vient rappeler l'existence du VIH et la nécessité de faire preuve de solidarité internationale face à cette autre pandémie qui a fait beaucoup de victimes. Célébrée dans le cadre de manifestations de soutien aux personnes vivant avec le VIH et en commémoration des victimes de cette pandémie, la Journée mondiale de lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise, placée cette année sous le thème "Solidarité mondiale et responsabilité partagée", constitue un appel à la synergie d'efforts de tout un chacun et à une responsabilité partagée liée à un problème majeur de santé publique.

Face à la recrudescence des cas de la Covid-19 dans les quatre coins du monde et ses répercussions aussi bien sanitaires que logistiques, outre les perturbations

qui pourraient éroder des années de progrès, le 1er décembre 2020 vient pour (re) mettre le point sur l'impératif de maintien, également au premier plan, des services essentiels pour le traitement du VIH au même titre que la riposte au coronavirus. Dans ce sens, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) tire la sonnette d'alarme.

"Nous assistons à un ralentissement des progrès en matière de réduction des nouvelles infections au VIH, d'amélioration de l'accès au traitement et d'élimination de la mortalité liée à des maladies opportunistes", écrit "ONUSIDA.ORG" sur son site. Tout en appelant à faire preuve de bonté et de ne pas stigmatiser ou discriminer, ONUSIDA indique que les enseignements tirés de l'épidémie du VIH peuvent s'appliquer à la lutte contre le coronavirus. Ainsi, ce programme a élaboré une nouvelle stratégie mondiale contre le

sida qui servira de feuille de route au monde entier afin de mettre un terme à cette maladie d'ici 2030. Ceci se fait dans l'objectif d'aider les acteurs clés à surmonter les défis et à garantir que les gouvernements nationaux apportent des ripostes efficaces au sida. Ce programme, qui s'accompagnera de nouveaux objectifs mondiaux pour 2025 et d'une estimation des ressources nécessaires, déterminera l'ordre du jour de la prochaine réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies pour mettre un terme au sida, ainsi que sa déclaration politique.

La nouvelle stratégie sera élaborée à partir de données et de consultations et impliquera le personnel de l'ONUSIDA, les coparrainants, la société civile, des personnes vivant avec le VIH, des jeunes, des institutions, des responsables des ministères de la Santé, des Finances et de l'Égalité des sexes, des parlementaires, la communauté scientifique, des donateurs et le secteur privé.

Au Maroc cette Journée est célébrée à travers un grand nombre de campagnes et de programmes visant la sensibilisation du grand public, notamment "Sidaction Maroc", qui souffle cette année sa huitième bougie. Cette campagne nationale de sensibilisation et de collecte de fonds pour la lutte contre le VIH/Sida, qui se tiendra du 1er au 31 décembre, à l'initiative de l'Association de lutte contre le SIDA (ALCS), sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI, ambitionne de collecter les fonds nécessaires pour garantir une meilleure prise en charge des personnes vulnérables porteuses du VIH, leur offrir l'appui social nécessaire, améliorer leur qualité de vie et renforcer également la recherche scientifique dans ce domaine.

L'OCI réaffirme son attachement à l'accord de Skhirat comme base à toute solution définitive en Libye

Le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a réaffirmé, samedi à Niamey, son attachement à l'Accord politique de Skhirat comme base à toute solution définitive et durable à la crise libyenne.

"Toute solution définitive et durable à la crise libyenne ne peut se faire en dehors du règlement politique global prévu dans l'accord politique signé à Skhirat au Maroc, le 17 décembre 2015, et soutenu par la communauté internationale

notamment la résolution 2259 du Conseil de sécurité de l'ONU", a affirmé le Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OCI dans les résolutions sanctionnant les travaux de sa 47^e session.

Le conseil a dit aussi soutenir tous les processus répondant aux aspirations du peuple libyen tenus sous l'égide des Nations Unies et le dialogue inter-libyen équilibré et incluant toutes les parties visant notamment à fixer les critères pour occuper les postes de souveraineté et tenir des élections pré-

sidentielle et législatives le 24 décembre 2021.

La 47^e session, tenue deux jours durant sous le thème "unis contre le terrorisme, pour la paix et le développement", a été marquée par l'élection des membres de la Commission permanente indépendante des droits de l'Homme (CPIDH) de l'OCI, la passation de la présidence du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OCI entre les Emirats arabes Unis et le Niger et l'adoption de projets de résolutions.

Le Maroc est représenté à cette session par une délégation conduite par la ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nezha El Ouafi et composée notamment de l'ambassadeur du Maroc au Niger, Allal El Achab, du représentant permanent adjoint du Maroc auprès de l'OCI, Abdallah Babbah et du chef de division des organisations arabes et islamiques au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Abderrahim Mouzayane.

Mohamed Salem Ould Salek repart bredouille de Nouakchott

A Nouakchott, capitale de la République Islamique de Mauritanie, le prétendu ministre des Affaires étrangères du Polisario, Mohamed Salem Ould Salek, a finalement été reçu très brièvement, le 23 novembre 2020, par le Président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Alors qu'il y était depuis le 20 du même mois.

Au cours de cette brève entrevue, due à la courtoisie protocolaire des responsables mauritaniens, le chef d'Etat mauritanien a clairement affiché son total désintérêt pour cette visite. Mieux, le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ismail Ould Cheikh Ahmed, n'était pas présent à l'audience présidentielle, comme le veut la coutume diplomatique, aux côtés de son faux homologue du Polisario.

Le chef de la diplomatie mauritanienne a sciemment délaissé son prétendu collègue sécessionniste, violant sciemment l'ordre protocolaire en recevant d'abord les ambassadeurs américain et britannique accrédités à Nouakchott, avant de terminer avec l'indésirable membre du Polisario.

Avec les diplomates occidentaux, il a abordé les derniers développements au poste frontalier d'El Guerguarat, alors qu'avec l'émissaire de Ibrahim Ghali, ce fut une photo et bye bye.

Le Polisario ne se relèvera certainement pas de sitôt du knock-out que viennent de lui asséner les Forces Armées Royales à El Guerguarat, zone qui porte désormais le sceau de la sécurisation définitive. Et ce n'est pas la dernière et inaudible gesticulation du Polisario à Nouakchott qui prouvera le contraire.

En tout cas, avant de revenir à Tindouf, Mohamed Salem Ould Salek a eu tout le temps de mesurer combien l'obstruction du passage d'El Guerguarat par les milices du Polisario a laissé des séquelles que les Mauritaniens ne sont pas prêts d'oublier.

Pour sa part, le chef de la diplomatie algérienne a été dépêché à Abouja, capitale fédérale du Nigeria pour aborder le problème du Sahara, faire condamner l'opération des FAR à El Guerguarat, et évoquer le gazoduc qui doit relier le Maroc au Nigeria. Après avoir été reçu par son homologue nigérian, il a essuyé une fin de non recevoir concernant ces deux dossiers.

Ahmadou El-Katab

Soutien à l'intervention marocaine à El Guerguarat

Les acteurs associatifs et économiques de Dakhla

Des acteurs associatifs et économiques de Dakhla Oued Eddahab, en visite dimanche au poste-frontière El Guerguarat, ont souligné que l'intervention pacifique et réussie du Royaume dans ce passage frontalier pour déloger les milices du "Polisario" était sage et s'est déroulée dans le strict respect du droit international.

Dans un communiqué conjoint lu à cette occasion, ces acteurs ont indiqué que l'intervention marocaine "a permis de restaurer le statu quo, maintenir la paix et la stabilité et de garantir le flux normal et régulier des personnes et des marchandises à travers ce passage frontalier comme c'était le cas auparavant durant des années".

Ces acteurs ont également exprimé leur soutien inconditionnel à l'intervention des Forces Armées Royales (FAR), sur Hautes Instructions de S.M le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR, pour chasser les milices du "polisario" et rétablir la circulation des biens et des personnes entre le Maroc et la Mauritanie en particulier et entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne en général.

De même, ils ont condamné les agissements provocateurs des séparatistes trois semaines durant, ayant procédé au blocage de la circulation dans la zone tampon d'El Guerguarat, sur la principale route reliant le Maroc et la Mauritanie, malgré les appels du Secrétaire général des Nations Unies et de plusieurs pays et en dépit des résolutions du Conseil de Sécurité enjoignant au "polisario" de retirer ses milices de la région.

Ces acteurs associatifs et économiques ont souligné que l'intervention du Maroc à El Guerguarat a permis de mettre un terme aux provocations successives des milices du "polisario" depuis des années, faisant observer que les ennemis de l'intégrité territoriale mettent en péril la stabilité et la paix non seulement de la région, mais aussi du Sahara et du Sahel.

Ces associations ont par ailleurs appelé à mettre fin au calvaire et aux souffrances qu'endurent les populations séquestrées dans les camps de Tindouf, en leur permettant de regagner dignement la mère patrie, tout en appelant la communauté internationale à assumer sa pleine responsabilité face aux agissements irresponsables du "polisario" et sa violation des droits internationaux, tout en soutenant la proposition d'autonomie présentée par le Maroc, en vue de mettre fin à ce différend artificiel.



ments irresponsables du "polisario" et sa violation des droits internationaux, tout en soutenant la proposition d'autonomie présentée par le Maroc, en vue de mettre fin à ce différend artificiel.

Cette visite a également été marquée par une participation des plus brillantes du chanteur marocain Mohamed El

Ghaoui. Vêtu du drapeau national, El Ghaoui, l'un des pionniers de la chanson marocaine, a interprété avec brio une nouvelle chanson patriotique, sous le titre "Assahra Maghribiya", pour la grande joie des représentants des associations et des acteurs économiques de la région Dakhla Oued Eddahab.

L'Union des journalistes de la presse libre africaine

L'Union des journalistes de la presse libre africaine (UJPLA), organisation panafricaine basée à Cotonou au Bénin, a salué, dimanche, le professionnalisme de l'intervention marocaine pour rétablir la libre circulation des personnes et des biens au passage frontalier d'El Guerguarat.

"L'UJPLA se félicite de la manière avec laquelle est intervenue l'armée marocaine, avec professionnalisme et sans effusion de sang, pour rétablir la libre circulation des personnes et des biens au passage frontalier d'El Guerguarat", indique

l'organisation dans un communiqué.

"Prenant acte des derniers développements au Sahara et de l'intervention des Forces Armées Royales pour rétablir la libre circulation des personnes et des biens entre le Royaume chérifien et son prolongement africain", l'UJPLA souligne qu'"elle tient à informer l'opinion publique continentale et internationale qu'elle s'élève, de par ses principes fondateurs, contre toutes les formes de division des Etats surtout dans un continent qui n'en a plus besoin et qui a d'autres défis à relever,

notamment son développement en premier lieu".

L'organisation panafricaine considère que bloquer ce passage frontalier n'entrave pas seulement le libre commerce entre le Maroc et la Mauritanie, mais aussi porte atteinte au continent tout entier. L'Union des journalistes relève que "nombre de ses membres en subissent les conséquences, comme par le passé dans maintes capitales africaines", appelant à une solution politique, par le dialogue dans le cadre exclusif de l'Organisation des Nations Unies et dans le respect des droits de

toutes les parties prenantes. En conformité avec sa doctrine pacifiste basée sur la promotion du bon voisinage et du respect mutuel entre les peuples africains, l'organisation "appelle toutes les parties, qu'elles soient directement ou indirectement impliquées dans cette affaire, à faire preuve de la plus grande retenue et de proscrire tout recours à la violence à même de mettre en péril la stabilité et la paix dans cette région charnière du continent africain".

Par ailleurs, l'UJPLA préconise le respect de la déontologie journalistique dans la couverture

de cette affaire, en dehors des abus professionnels et de l'usage inconsidéré des procédés surannés de propagande et la diffusion de "Fake news" dans l'objectif de manipuler l'opinion publique continentale et internationale, relevant qu'elle est "absolument persuadée que sans la paix, il ne saurait y avoir de sécurité des journalistes ni de respect de la liberté de la presse".

L'Union des journalistes de la presse libre africaine a notamment pour objectifs de garantir la sécurité des journalistes et promouvoir la liberté de la presse en Afrique.

Le Groupe d'amitié parlementaire Mexique-Maroc



Le groupe d'amitié parlementaire Mexique-Maroc au sein de la Chambre des députés mexicaine a tenu à exprimer son soutien à l'action pacifique du Royaume du Maroc pour "sécuriser le passage frontalier d'El Guerguarat, rétablir la libre circulation civile et commerciale et prévenir de manière permanente et durable les intrusions dans cette zone".

Le groupe parlementaire, présidé par la députée du Parti de gauche Morena (au pouvoir), Maria del Carmen Bautista Peláez, a déclaré "suivre avec un grand intérêt l'évolution de la situation dans la zone d'El Guerguarat qui est désormais ouverte au transit international".

Soucieux du respect du droit international, le groupe a salué l'action du gouvernement marocain pour mettre fin à cette situation de tensions et rétablir la stabilité dans cette région, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Les députés de ce groupe ont aussi exprimé "leur soutien au peuple frère du Maroc et à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour avoir pris sous sa responsabilité le contrôle de cette région".

Fondé en octobre 2019, le Groupe d'amitié parlementaire Mexique-Maroc œuvre pour le rapprochement entre les deux pays notamment à travers le renforcement de la coopération parlementaire.

Youssef Chiheb : *Le Maroc a agi selon le droit international qui interdit l'entrave à la circulation de flux commerciaux entre deux Etats souverains*

Entretien

Dr Youssef Chiheb est professeur à l'Université de Paris Sorbonne, géostratégie et développement international et directeur de recherche au CF2R.



Après la crise d'El Guerguarat, quelles sont les perspectives pour tourner cette page qui paralyse la région depuis 45 ans ?

Je me permets de ramener les choses à leurs proportions. Il est question d'un incident récurrent dès lors où cette question relève d'une opération de police des frontières pour nettoyer une zone devenue un no man's land de non droit où s'incrustent des activistes, à la solde du Polisario et avec la bénédiction de l'Algérie. Aucun usage de la force n'a été constaté par les observateurs de la Minurso. Aucune victime n'est à déplorer. Le Maroc a agi selon le droit international qui interdit l'entrave à la circulation de flux commerciaux entre deux Etats souverains, en l'espèce, le Maroc et la Mauritanie. Aculée et en chute libre, l'organisation séparatiste tente de suramplifier, médiatiquement, cet incident. Le Maroc a rétabli l'ordre et la sécurité et fut conforté par la communauté internationale. Le Polisario est à l'agonie et a choisi la voie de l'escalade et de la guerre psychologique et médiatique comme nouvelle stratégie pour continuer à exister.

Le Polisario menace de reprendre les armes avec le soutien de l'Algérie. Comment voyez-vous cette perspective ? Est-il possible que la région s'embrase à nouveau ?

L'organisation séparatiste a cumulé entre 2019 et 2020 une série de défaites politiques, diplomatiques et stratégiques sans précédent dans l'histoire du conflit qui dure depuis quarante cinq ans. J'en rappelle les plus sanglantes. Premièrement l'unanimité de la communauté internationale, en particuliers les Nations unies et le Conseil de sécurité quant à la crédibilité et au réalisme des propositions du Maroc, en l'occurrence, l'autonomie sous souveraineté marocaine. Deuxièmement, l'organisation séparatiste vient de commettre une erreur fatale en déclarant « l'incapacité de

l'ONU à trouver une issue au conflit », en critiquant le rôle de la Minurso le qualifiant de simple police de circulation et, plus grave encore, sa déclaration unilatérale de rompre le cessez-le feu. Une stratégie de la terre brûlée qui est propre aux organisations séparatistes ou terroristes qui vivent leur crépuscule et le début de la fin. En parallèle, il y a la bénédiction de plusieurs pays de l'opération menée par le Maroc, la déclaration d'Emmanuel Valls, l'ancien Premier ministre français accusant le Polisario de connivence avec le terrorisme subsaharien au même titre qu'un haut responsable aux affaires étrangères d'Espagne, la solidarité de tous les pays arabes avec la démarche marocaine qui a permis la sécurisation du passage d'El Guerguarat, la retenue, voire l'adhésion implicite de la Mauritanie... Autant d'événements qui isolent l'organisation séparatiste et son acolyte algérien. L'ancien Président de la Tunisie a déclaré le 21 novembre 2020 : « Chaque fois que nous avons pu avancer et trouver une solution logique au problème sahraoui, dans le cadre de l'autonomie au sein du Maroc et de l'Union du Maghreb, des puissances (Algérie) interviennent pour perpétrer des actes terroristes et pour tout faire échouer... Nous ne pouvons plus sacrifier l'avenir de cent millions de Maghrébins pour deux cent mille Sahraouis qui peuvent vivre dignement au sein de l'Union maghrébine ». Quant au communiqué officiel de l'armée algérienne, encourageant les séparatistes à reprendre les armes, il s'inscrit dans l'ADN du clan des généraux, qui ne peuvent dissimuler leur hostilité au Maroc, et qui font de la crise du Sahara leur doctrine idéologique pour détourner l'attention de l'opinion publique algérienne, afin de continuer à piller la richesse du peuple algérien et renforcer la pérennité de la dernière dictature fossilisée en Afrique, héritée de la guerre froide.

Est-ce que la Tunisie et la Mauritanie peuvent jouer un rôle dans ce conflit ?

La Tunisie est le pays le plus avant-gardiste quant à la construction et la consolidation du Grand Maghreb. Elle est convaincue de l'artificialité du conflit au Sahara. Cependant, elle est prise en tenaille entre l'ogre algérien et le chaos en Libye. Traversant une crise économique sans précédent et ne disposant pas de marge de manœuvre diplomatique, ses tentatives de médiation dans le passé n'ont pas pu aboutir suite à la rigidité politique et diplomatique de l'Etat militaire algérien. Sur le plan géopolitique, la Tunisie n'est pas impliquée territorialement dans le conflit au même titre que l'Algérie ou la Mauritanie. Sa position politique est difficile car prise en tenaille entre son soutien au Maroc et sa relation, en dents de scie, avec son voisin psychorigide algérien, hostile à toute forme d'intégration du Grand Maghreb.

Quant à la Mauritanie, de par ses liens organiques, claniques, historiques et politiques avec les tribus du Sahara, elle peut jouer le rôle de pompier contre le pyromane qu'est le Polisario. Depuis cette affaire, la Mauritanie a subi un grand préjudice économique. Sa sécurité nationale et ses frontières sont menacées. Elle subit une double pression politique, à la fois des séparatistes et de l'Algérie depuis l'époque du Président renversé M.Ould Dadda. N'oublions pas que la Mauritanie fut contrainte à sortir des accords de Madrid suite au coup d'Etat militaire soutenu par Boumediène et Kadhaï. Elle est aussi prise en tenaille entre l'impératif de son développement qui passe inéluctablement par une relation apaisée avec le Maroc, et la prise en compte de sa sécurité intérieure compte tenu des liens tribaux entre le peuple mauritanien et les réfugiés de Tindouf, otages du Polisario. Enfin, elle redoute l'impré-

visibilité et la folie de la junte militaire en Algérie. Sa seule marge de manœuvre consiste en une cogestion de la zone dite Qandahar par le rétablissement d'un nouveau tracé de frontières basé sur l'effacement cartographique de la zone démilitarisée dans l'attente d'une issue finale du conflit au Sahara.

Y aura-t-il un changement dans la gestion de cette crise politique entre le Maroc et l'Algérie après l'arrivée d'un président démocrate à la Maison Blanche ?

La nouvelle administration américaine, de par son passé, est plutôt sur la ligne de James Backer et d'Obama qui considèrent que la crise du Sahara relève d'un conflit à faible intensité, et qu'en conséquence, les Nations unies sont en mesure d'y trouver une issue politique. Le futur Président américain a d'autres priorités géopolitiques majeures (la Chine, le multilatéralisme, l'Iran, le conflit israélo-palestinien) et doit répondre aux défis endogènes (la Covid-19, la relance de l'économie, la cohésion d'une Amérique déchirée). Cependant, la politique américaine, par principe, ne favorise pas le séparatisme, ni la création de nouveaux Etats en Afrique. En revanche, elle considère le Maroc comme un partenaire stratégique (lutte contre le terrorisme, promotion d'un islam du juste milieu et de tolérance, manœuvres militaires communes, accords de libre-échange). L'Amérique continuera vraisemblablement à soutenir le Maroc au niveau du Conseil de sécurité au même titre que la France. Le nouveau Président américain peut impulser des négociations entre les parties du conflit au Sahara en les invitant aux Etats-Unis pour avancer vers une solution politique à laquelle adhèrent les trois pays, à savoir le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie et, à la marge, l'organisation séparatiste.

Paris. Propos recueillis par Youssef Lahlali

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉVISSER SON BILLARD	EN VENTE	TÊTE DE CITRON		PARÉIL	ANACHO- RÊTE	SECOURS	CUBE		POSSÉSSIF	RANCARD
PETITE QUANTITÉ				OSEILLE FIN DE PARTIE						
MANIE MÉTAL							DÉPEND- ANT	EN OUTRE SYMBOLÉ DE L'OR		
	CARDIN- AUX	ATTACHE	AMPHÉ- TAMINE							
À L'ENVERS: RÈGLE			GRECQUE INVERSÉE	NATUREL					DÉCONTE- NANCÉE	
				PRONOM LUTTE SANS VIOLENCE				ARRIÈRE		
COUR INTÉRIE- URE	COMÉDIEN	BIEN STABLE								PILE
				ANCIEN		ÉDULCORE				
ESPACE DE TEMPS		CONSER- VATEUR			EN RESTE			EN BLOC		
		REVEN- DIQUA						VIEILLE CITÉ		
ANNONCE UNE SUITE		POSSÉSSIF	CRACK	POSSÉSSIF		GRECQUE	LIE			
ÉLIMA				MUSES						
DÉMOLI					ÉCIMÉE					

Solution mots flechés d'hier

DÉSIRE AVEC AVIDITÉ	TOUR DE GARDE	POILUS	H	MESURE VALIDER	D	NOTE	FIN D'ANNÉE	BASQUE	P	SON SECRET EST VITE CONNU
MANGE- TOUT	OMNIVORE						MORCEAU DE RAP	AP		
NICKEL GRISERIE	NI	MOQUE- RIE	R	RISE	E	EE	DRAME NIPPON	NO		
IVRESSE						ROMAINS	SUCRER	T	COUP DE TÊTE GOÛT	L
LETTRES DE JOAN	O	LE BOUT DE LA LANGUE	U	E	POURRI	M	O	I	S	I
LE MÊME	ID	JEU DE DÉS	T	R	I	C	T	R	A	C
PRISON	T	OLE		DE BAS EN HAUT SUPER	RABAT	DE BAS EN HAUT PASSAGE	E	LETTRES DE VICHY	V	H
VER	MINER MÉTAL	S	A	P	E	R	QUARTIER DE RÉIMS	E	I	
ENTERRE VIVANT	GRIFFON	JEU DE STRATÉGIE	O	LETTRES DE BERLUS- CONI	R	L	U	VENU AU MONDE	A	UN
ÉRALFONE	E	G	R	A	T	I	G	N	U	R
LAC DU SOUDAN	N	O	NOTE	FIN DE VERBE	X	FORME D'AVOIR	ROMAINS	E	LETTRES DE SALE	L
AUTEUR DE ROBINSON CRUSOÉ	T	LE RÊVE AMÉRICAIN	D	R	E	A	M	CONSER- VATEUR	S	E
DE	F	O	E	AMOUR PROPRE	I	D	Y	L	L	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTELEMENT

- I. Essai au labo.
- II. Enigmatique.
- III. Champs de courses. Participe.
- IV. Pierre dure. Choisit.
- V. Sacrifiée par son père.
- VI. Appellesse.
- VII. Possessif. Magnifique personnage de roman.
- VIII. En vogue. Disparue. Rapport inversé.
- IX. Encre sèche. Senteur marine.
- X. Relatives à un équidé.

VERTICALEMENT

- 1. Abrasif. Sauf-conduit.
- 2. Instruments à bois.
- 3. Grands miroirs. Grecque.
- 4. Etablissements, en bref. Pronom. Dernière scène.
- 5. Rembauchai.
- 6. Courroux. Amateur de lentilles.
- 7. Cinéaste soviétique.
- 8. Négation. Fonds de bouteilles. Indéfini.
- 9. Sénat romain. Il faut avoir de l'estomac pour supporter un tel échec.
- 10. Sortie au théâtre. Catégories.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	R	O	U	L	E	M	E	N	T
II	E	R	R	A	T	U	M		R
III	V	I	E	T	N	A	M		O
IV	A	G		R	A	I	E	N	T
V	N	I	A	I		S	N		T
VI	C	N		N	O		A	M	I
VII	H	A	L	E	T	A		O	N
VIII	E	L	A	S	T	I	Q	U	E

Grilles de sudoku

Facile

			7	9		1	5		
	5	9	3				7		
	7	8	1			6	9		
4	1		9					7	
	9						8		
7				4		2	3		
8	7			1	2	3			
	3			7	1	5			
5	4		2	3					

Moyen

		6		7	9			4	
4			1						
	3		5	4					6
					5	7			
	8	9					2	5	
		7	8						
2				5	7			3	
						6			5
7		9	1			6			

Difficile

	3		1				7		
1	7		9	4		6			
						9		1	
	9		6				4	8	
		3				7			
8	5				3		6		
2		6							
		9		6	8		2	3	
	1			2			8		

Expert

		1		7		4			
				4	9				
			6				5	2	
5					6	7			
	8	9					1	6	
		7	1						5
7	9				2				
			4	8					
		3		5		8			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	2	5	6	9	7	4	8	1
9	4	7	1	5	8	6	2	3
6	1	8	2	3	4	5	7	9
2	6	3	7	4	9	1	5	8
1	8	9	3	2	5	7	4	6
7	5	4	8	1	6	9	3	2
8	9	2	4	7	1	3	6	5
5	7	6	9	8	3	2	1	4
4	3	1	5	6	2	8	9	7

Moyen

8	5	1	7	6	4	9	3	2
3	7	6	9	1	2	8	5	4
9	2	4	8	3	5	6	7	1
5	3	2	6	4	8	1	9	7
6	9	7	3	5	1	2	4	8
1	4	8	2	9	7	3	6	5
4	6	5	1	8	3	7	2	9
7	8	3	5	2	9	4	1	6
2	1	9	4	7	6	5	8	3

Difficile

2	1	6	8	5	3	7	4	9
9	3	4	7	1	2	6	8	5
8	5	7	6	4	9	2	1	3
1	8	3	9	7	5	4	2	6
6	4	9	3	2	1	8	5	7
7	2	5	4	6	8	9	3	1
3	7	2	1	9	4	5	6	8

Expert

7	2	9	4	6	8	3	1	5
8	3	4	1	9	5	7	6	2
5	6	1	3	2	7	8	9	4
3	5	2	8	1	4	6	7	9
4	1	6	5	7	9	2	8	3
9	7	8	6	3	2	4	5	1
1	4	5	2	8	6	9	3	7

Economie

Afriquia Gaz accuse une baisse de son chiffre d'affaires à fin septembre

Le chiffre d'affaires consolidé d'Afriquia Gaz s'est établi à plus de 4,32 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en baisse de 10,9% par rapport à la même période une année auparavant. Pour le seul troisième trimestre, le chiffre d'affaires a accusé une baisse de 2,9%, s'établissant ainsi à 1,36 MMDH, indique Afriquia Gaz dans un communiqué.

Sur la période s'étalant de janvier à septembre de l'année 2020, le montant des investissements consolidés a baissé de 19,8% à 295,4 millions de dirhams (MDH), souligne la société.

Pour le troisième trimestre, ces investissements se sont élevés à 80,4 MDH, en baisse de 26,3% par rapport au T3-2019, ajoute la même source.

S'agissant de l'endettement financier, il ressort, à fin septembre 2020, à 543,7 MDH contre plus de 1,744 MMDH un an plus tôt, rapporte la MAP.

Le communiqué fait savoir que le chiffre d'affaires d'Afriquia Gaz s'est affiché à plus de 4,16 MMDH, en baisse de 10,2%, dans le sillage notamment du recul du prix de reprise et sous l'effet de la décélération des ventes du gaz en vrac en raison du repli de l'activité de certains secteurs durement touchés par la crise. Au titre du T3-2020, Afriquia Gaz a généré un chiffre d'affaires social de près de 1,32 MMDH, en baisse de 1,6% par rapport à la même période de l'année 2019.

Les tonnages écoulés par l'entreprise se sont bonifiés, quant à eux, de 3% à 867.875 pour les 9 premiers mois de l'année 2020, et ce comparativement à la même période de l'exercice précédent, à la faveur de l'effort continu de l'activité commerciale du Groupe ainsi que la reprise partielle des ventes du gaz en vrac.

S'agissant des investissements, ils ont diminué de 22,9% au 30 septembre, comparativement à la même période de l'exercice écoulé passant de 336,6 MDH à 259,6 MDH. Sur le T3-2020, le total des investissements s'est élevé à 71,9 MDH, en baisse de 27,9% par rapport à une année auparavant, portant pour l'essentiel sur l'injection des bouteilles neuves.

L'endettement net d'Afriquia Gaz est négatif à fin septembre 2020, relève le communiqué, faisant état d'un excédent de 131,4 MDH contre un besoin de 850 MDH un an plus tôt.

Le manque de trésorerie demeure un goulot d'étranglement majeur des entreprises en ce temps de crise



En cette période de crise sanitaire inédite, «l'insuffisance de la trésorerie pour préserver l'emploi et l'activité, les perturbations chez les fournisseurs et l'accès difficile aux matières premières sont les principaux problèmes auxquels les entreprises doivent faire face», a souligné l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un nouveau rapport. Selon l'institution onusienne, qui se base sur les résultats d'une enquête menée auprès de 4500 entreprises dans 45 pays, le plus grand problème des entreprises est l'interruption des flux de trésorerie.

En effet, «plus de 85% des entreprises ont déclaré que la pandémie avait un impact financier élevé ou moyen sur leurs activités. Seulement un tiers des répondants ont déclaré disposer de fonds suffisants pour la relance», a souligné la FAO précisant que les micro et petites entreprises (99 salariés ou moins) sont les plus durement touchées par la pandémie de Covid-19.

Dans son rapport, consacré à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises, l'organisation internationale note en outre que «les restrictions imposées par les pouvoirs publics, les défis sanitaires et les répercussions économiques

de Covid-19 compliquent encore la situation de nombreuses entreprises».

Selon le document, «78% des entreprises interrogées ont déclaré avoir modifié leurs activités pour les protéger de la Covid-19, mais trois quarts des répondants sont parvenus à continuer leurs activités sous une forme ou une autre malgré les mesures découlant des restrictions imposées par les pouvoirs publics».



Près d'un quart des entreprises s'attendent à perdre plus de 40% de leurs effectifs, selon un nouveau rapport de la FAO

L'enquête menée entre mars et juin 2020, par des organisations d'employeurs et d'entreprises auprès de leurs membres, révèle aussi que «85% des entreprises avaient déjà pris des mesures pour protéger leur personnel du virus», a souligné l'institution internationale dans son rapport.

Dans un communiqué publié récemment, la FAO ajoute que «près de 80% des entreprises ont déclaré qu'elles prévoyaient de maintenir leur personnel, une réponse plus courante parmi les grandes entreprises». L'organisation a toutefois noté qu'environ un quart des répondants ont dit s'attendre à perdre plus de 40% de leurs effectifs.

Selon la même source, pour l'avenir, il faut se préparer à des circonstances imprévues et atténuer les risques inhérents à une perturbation des activités commerciales.

L'agence des Nations unies affirme également que «moins de la moitié des entreprises interrogées disposaient d'un plan de continuité des activités lorsque la pandémie a frappé, un manque de préparation d'autant plus marqué parmi les micro et petites entreprises».

Dans son rapport, il ressort en outre que seules 26% des entreprises sondées ont déclaré être en-

tièrement assurées, plus de la moitié (54%) des entreprises n'avaient aucune couverture et que les entreprises de taille moyenne (entre 100 et 250 salariés) sont celles qui ont le plus souvent une couverture totale ou partielle.

Mais dans un contexte de crise sanitaire et économique inédite, la FAO estime qu'il est essentiel que les pouvoirs publics renforcent leurs mesures d'aide aux entreprises pour leur permettre de se relever. D'autant plus que quatre entreprises sur dix ont déclaré ne pas avoir les fonds nécessaires à la relance des activités et que deux tiers des entreprises ont estimé que les fonds dont elles disposaient étaient insuffisants.

Les auteurs du rapport précisent que ces problèmes de financement ont été signalés d'abord dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, ainsi que dans le secteur du commerce et de la vente au détail.

Il est à souligner que les données recueillies dans le cadre de cette enquête l'ont été auprès des entreprises membres des organisations d'employeurs et d'entreprises qui ont été interrogées sur la continuité de leurs activités, leur santé financière et leurs effectifs, a expliqué la FAO.

Alain Bouithy

CIH Bank améliore son PNB à fin septembre

Le produit net bancaire (PNB) consolidé de CIH Bank a atteint plus de 2,05 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en progression de 13,2% par rapport à la même période une année auparavant.

En social, le PNB à cette date s'est établi à plus de 1,67 MMDH, en croissance de 15,1% par rapport à fin septembre 2019, indique la banque dans un communiqué sur ses résultats financiers. Dans un contexte marqué par les impacts de la pandémie de Covid-19, CIH Bank a adopté une "approche prudente et anticipative en matière de gestion des risques" tant au niveau consolidé qu'au niveau social, souligne le communiqué, faisant savoir, dans ce sens, que le groupe a constaté un coût de risque de 771 millions de dirhams (MDH), dont une partie est constituée de manière prospective afin de prévenir les impacts de la pandémie, affichant ainsi un accroissement de

202,7% par rapport à septembre 2019.

En social, le coût du risque s'est élevé à 461,1 MDH, soit une évolution de + 67,2%, ajoute la même source.

Au niveau des indicateurs d'activités, le communiqué fait ressortir un total bilan (base consolidée) de 88 MMDH au terme du troisième trimestre 2020 en croissance de 17,1% par rapport à fin décembre 2019. Les dépôts clientèle se sont établis à 49,4 MMDH à cette date, en progression de 10,8% par rapport à fin 2019 et les crédits clientèle se sont chiffrés à 59,5 MMDH, en hausse de 12% par rapport à fin 2019.

Le total bilan a atteint 77,6 MMDH à fin septembre 2020, en progression de 18% par rapport à fin 2019. Les dépôts clientèle se sont élevés à 46 MMDH, en amélioration de 11,3% et les crédits clientèle ont atteint 49,3 MMDH, en hausse de 13,1% par rapport à fin 2019.

Report de la 6^{ème} édition du Salon "Halieutis" à 2022

Le Conseil d'administration de l'Association du Salon Halieutis, réuni mercredi par visioconférence, a décidé de reporter la 6^{ème} édition de ce rendez-vous du secteur halieutique à février 2022 à Agadir.

Le report de cette édition, qui devait se dérouler en février 2021, intervient dans le cadre du respect des mesures de sécurité sanitaire

en place pour endiguer la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), indique l'Association du Salon Halieutis dans un communiqué.

L'Association tient, par ailleurs, à remercier les exposants, les sponsors ainsi que les visiteurs (grand public et professionnels) pour leur compréhension et leur fidélité à cet événement international.

La CGEM adhère complètement à la contribution sociale de solidarité

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) adhère "complètement" à la mise en place de la contribution sociale de solidarité, prévue par le projet de loi de Finances (PLF) au titre de l'exercice 2021, a souligné, récemment à Casablanca, le président du patronat, Chakib Alj.

"J'aimerais clarifier notre vision sur deux sujets qui ont fait couler beaucoup d'encre ces derniers jours, à savoir la contribution sociale de solidarité et l'augmentation des droits de douane. En ce qui concerne la contribution sociale de solidarité, nous y adhérons complètement, surtout en cette période de crise sans précédent", a dit M. Alj qui s'exprimait lors d'une rencontre avec le ministre de l'Econo-

mie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbou, tenue sous le thème "La loi de Finances 2021 face à l'impératif de la relance", rapporte la MAP.

Toutefois, a-t-il soutenu, le mode de financement de cette contribution, qui correspond à une ponction sur les revenus et les résultats, ne peut être maintenu au-delà de cette année 2021, au risque de voir se creuser davantage le fossé qui sépare les entreprises citoyennes de celles qui se développent dans l'informel.

Et de noter que la CGEM a recommandé que le financement de la solidarité se fasse à travers un élargissement de l'assiette.

"La première Chambre a acté, pour cette année, ce principe en relevant le seuil de participation pour les entreprises, ainsi que les taux de participation", a fait remarquer M. Alj, saluant les efforts déployés par le gouvernement pour soutenir le tissu productif national structuré en agissant sur les droits de douane.

Cependant, toute revue des taux doit se faire en concertation avec les fédérations concernées, a-t-il préconisé, estimant qu'une évaluation est nécessaire pour mesurer, au fur et à mesure, les retombées sur le tissu économique et sur la stabilité des transactions.

"Il s'agit d'une question cru-



cial au vu du fort enjeu pour les entreprises, mais également complexe au regard, notamment des différents business models au sein même des secteurs", a expliqué le patron des patrons, ajoutant que la CGEM va aussi lancer, dans les prochains jours, une étude sur la valeur ajoutée cible par secteur pour l'obtention d'un référentiel en vue de rendre plus objective l'application des droits de douane.

"Nous sommes soucieux de l'équilibre socioéconomique de notre pays et de la préservation de

ses ressources. C'est pour cela qu'en tant que représentant du secteur privé, notre rôle est aussi de soulever avec responsabilité les questions fondamentales qui permettront à cette loi de Finances de répondre à l'impératif de la relance", a-t-il fait valoir.

Cette loi de Finances, a poursuivi M. Alj, devait transcrire les orientations des dernières assises de la fiscalité. "La crise sanitaire a frappé entre-temps et nous sommes d'avis que la gestion de la situation exceptionnelle prenne le

dessus".

En revanche, la cotisation minimale a fait l'objet d'un consensus général de frein à l'investissement lors de ces assises et devait être revue, a-t-il noté, précisant que les entreprises accusent actuellement de grands déficits et cette taxe ne fera qu'accroître ce fait.

Et d'insister: "Il nous semble donc important de mettre en œuvre les recommandations des Assises le plus rapidement possible en plafonnant la cotisation minimale à un niveau défini".



Prévue par le projet de loi de Finances au titre de l'exercice 2021

Baisse du chiffre d'affaires des Eaux Minérales d'Oulmes

La société Les Eaux Minérales d'Oulmes (LEMO) a réalisé un chiffre d'affaires de 1,098 milliard de dirhams (MMDH), en retrait de 13,8% par rapport à la même période une année auparavant.

Au troisième trimestre 2020, l'activité de LEMO a été marquée par l'allègement progressif de l'état d'urgence sanitaire et l'ouverture des points de vente du réseau CHR (cafés, hôtels, restaurants), indique l'entreprise dans un communiqué.

Malgré la réduction des horaires d'ouverture des différents commerces et points de vente, LEMO a assuré un approvisionnement régulier du marché national en eau, grâce à l'agilité de son outil logistique et à l'efficacité de sa plateforme d'achat en ligne et de livraison à domicile, rapporte la MAP.

Cette dynamique commerciale a été portée par l'ensemble des familles de produits LEMO et a permis de contenir la baisse du chiffre d'affaires à -5,7% au titre

du trimestre, dans un contexte économique marqué par l'évolution défavorable de la situation pandémique, ajoute la même source.

Les investissements de LEMO se sont établis à 129,6 millions de dirhams à fin septembre, un niveau supérieur à la même période en 2019 et qui devrait, selon le communiqué, permettre à l'entreprise d'accompagner la reprise graduelle de l'activité.

Au titre du troisième trimestre, les dépenses d'investissement se sont stabilisées à

30 MDH et portent essentiellement sur les investissements réguliers de maintenance et de mise à niveau de l'outil industriel.

S'agissant de l'endettement net, et après sa hausse constatée au terme du second trimestre, en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et du rallongement des délais de paiement, LEMO indique l'avoir stabilisé à près de 1,253 MMDH à fin septembre 2020, grâce au rebond de son activité et à la normalisation de son cycle d'exploitation.



“La Guérisseuse” de Mohamed Zineddaine, Grand Prix du Festival maghrébin du film d’Oujda

Le film «La Guérisseuse» du réalisateur marocain Mohamed Zineddaine a remporté, dimanche, le Grand Prix de la catégorie longs métrages de la 9^{ème} édition du Festival maghrébin du film d’Oujda (FMFO), tenue sous format digital.

Le Prix du meilleur réalisateur est allé au Marocain Hassan Benjelloun pour son long métrage «Pour la cause», alors que le Prix du Jury a récompensé le réalisateur tunisien Walid Tayaa pour son film «Fataria».

Dans la catégorie des courts métrages, le Grand Prix est allé au film «Parfum» du Marocain Houcine Chani, alors que le Tunisien Amine Lakhnech

a remporté le Prix du meilleur réalisateur pour son film «True Story». Le Prix du Jury est allé, quant à lui, au film «Ghost of Spacetime» de Karim Tadjouat (Maroc).

Dans une allocution diffusée à cette occasion, Khalid Sli, directeur du festival et président de l’association Ciné-Maghreb, organisatrice de cet événement, s’est félicité du succès de cette édition, organisée pour la première fois sous format virtuel en raison des circonstances liées à la pandémie de la Covid-19.

Grâce à la diffusion en ligne des différentes activités et programmes du festival, le nombre des participants et du public du FMFO a connu une très

forte augmentation cette année, a-t-il affirmé, précisant que le public, qui se limitait à quelques milliers lors des éditions présentielle, a dépassé cette année 1,5 million de spectateurs qui ont suivi une ou plusieurs projections et activités diffusées sur le site web officiel du festival et sur ses réseaux sociaux. Le succès est tel que le festival maintiendra des versions digitales lors des prochaines éditions présentielle, a annoncé M. Sli, exprimant ses remerciements pour les différents partenaires de cet événement cinématographique maghrébin, notamment la Wilaya de l’Oriental, l’Agence de l’Oriental, le Centre cinématographique marocain, l’Université Mohammed Premier

d’Oujda et plusieurs autres partenaires. La cérémonie de clôture virtuelle de ce festival (25-29 novembre) a été marquée par un hommage rendu au dramaturge, metteur en scène et scénariste marocain Abdeslam Loudiyi.

Organisée sous le thème «Oujda, Carrefour du Cinéma Maghrébin», cette édition a connu la participation de six longs métrages et de 12 courts métrages à la compétition officielle. Outre les projections de films participants, le programme de cette édition a comporté un ensemble d’ateliers, de masterclass et de webinaires avec des personnalités de renom du monde du cinéma et de la culture du Maghreb et d’ailleurs.

Ouverture des candidatures pour le meilleur club de lecture de 2021



Le Réseau de lecture au Maroc vient d’annoncer l’ouverture des candidatures pour le Prix national du meilleur club de lecture, au titre de l’année 2021.

La participation à ce concours, qui vise à ancrer la lecture au sein de la société, débutera en décembre par l’envoi d’un rapport annuel en format PDF contenant les titres et les photos des activités à l’adresse mail du réseau, et le renseignement d’un formulaire d’informations via le lien: <https://forms.gle/oxoxYrSTZ1znnfSB6>, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le Réseau note que les critères d’arbitrage du concours se basent sur la structuration du club, le nombre de participants, le taux de lecture des membres du club, le rayonnement du club à travers l’organisation d’expositions et de rencontres avec des intellectuels, ainsi que le rayonnement médiatique du club et sa participation aux compétitions nationales

organisées par le Réseau de lecture au Maroc.

L’annonce des résultats est prévue février lors d’une cérémonie spéciale, précisent les organisateurs, ajoutant que des Prix seront consacrés à chaque niveau scolaire (primaire, collège, lycée et université).

Ce concours est organisé en partenariat et avec le soutien du ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports et en coopération avec les délégations régionales du ministère de l’Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Créé en décembre 2013, le Réseau de lecture au Maroc, qui dispose de 12 antennes couvrant cinq régions du Royaume, s’assigne pour principal objectif “d’ancrer chez le citoyen l’habitude de lire quotidiennement, partant de la conviction que la lecture représente la porte d’entrée au monde du savoir qui demeure le principal levier de tout développement”.



Nicole Kidman se confie sur son adolescence pleine de “peurs et d’insécurité”

L'actrice australienne Nicole Kidman, qui a conquis Hollywood au gré d'une carrière artistique exemplaire, n'a pas toujours eu l'assurance qu'elle affiche sur les tapis rouges et devant les caméras des plus grands réalisateurs. L'ex-épouse de Tom Cruise a en effet connu des moments difficiles à l'adolescence. L'actrice de 54 ans était invitée par le magazine Glamour (version britannique), à l'occasion de la promotion du prochain film de Ryan Murphy, intitulé The Prom, et qui sera diffusé sur Netflix à partir du 11 décembre, où elle partage notamment l'affiche avec Meryl Streep et Kerry Washington.

Le film raconte une histoire de discrimination, dans un contexte de lycée, qui a fortement résonné et fait remonter des souvenirs à Nicole Kidman. Elle s'est en

effet confiée sur cette période difficile qu'elle a été pour elle l'adolescence, où le regard des autres compte tellement. “J'étais une adolescente qui ne se conformait pas aux autres, mais je ressentais toutes sortes de peurs et d'insécurité parce que j'étais très grande. Je faisais déjà 1 mètre 78 alors que je n'avais que treize ans !”, raconte la star récompensée par un Oscar pour son rôle dans le magnifique drame The Hours.

Malgré ce complexe, l'adolescente australienne témoignait déjà d'un fort caractère. Car au lieu de fuir les moqueries des autres et de se réfugier dans la solitude, elle avait eu le courage d'assumer ce complexe, et de faire de sa très haute taille une force. Ainsi, à l'occasion de son bal de promo du lycée, elle avait choisi de porter une robe très peu conventionnelle, qui allait à coup sûr attirer sur elle tous les regards et les

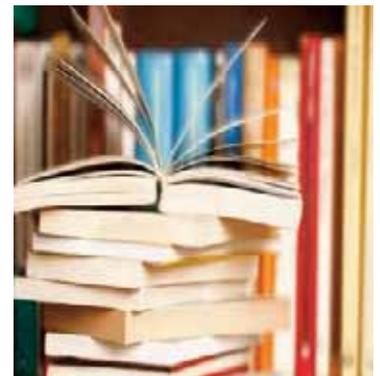
commentaires plus ou moins bienveillants... “Je me suis mis une robe à franges des années 20, (type Charleston, ndlr) qui allait parfaitement avec ma sensibilité ‘non conformiste’.

Je l'avais achetée dans un magasin qui vendait des fringues vintage, et j'adorais juste l'idée de porter une robe comme ça, elle était en perles noires et blanches - on était vraiment très loin du tulle et des grandes jupes (portés par ses camarades à l'époque, ndlr), se souvient l'épouse du chanteur Keith Urban. Je crois me souvenir m'être pas mal enivrée aussi, mais ça doit être l'expérience vécue par la plupart des gens pendant leur bal de promo.” Après une expérience pareille, où elle a surmonté courageusement son complexe, Nicole Kidman était armée pour affronter le monde.

Bouillon de culture

Afaq

Le bureau exécutif de l'Union des écrivains du Maroc (UEM) a annoncé qu'il prévoit, en perspective de l'organisation du prochain congrès national extraordinaire de l'Union, de publier un nouveau numéro de sa revue “Afaq” consacré à “la créativité et l'épidémie”. Le choix de ce sujet tient compte de l'expérience “douloureuse” imposée par le nouveau coronavirus et ses différents effets à la fois sociétaux, culturels, psychiques, politiques et économiques que l'Homme subisse toujours, comme il a souffert auparavant de nombreuses catastrophes, épidémies et guerres”, indique l'UEM dans un communiqué. Le choix de ce sujet s'explique également par la multitude de questions, de problèmes et d'avis provoqués par la pandémie du Covid-19 et d'autres épidémies, et qui ont eu un impact direct sur l'âme, la pensée, l'imagination, le corps et l'existence de l'Homme, ainsi que sur la nature de ses visions sur lui-même et son entourage immédiat. A travers ce nouveau numéro, le bureau exécutif de l'UEM ouvre la voie aux créateurs, écrivains, critiques et chercheurs marocains pour s'exprimer sur ce sujet afin d'aborder ses problématiques, ses états et ses aspects, relève le communiqué, notant que le créateur, le critique et le chercheur au Maroc, à l'instar de leurs homologues dans le monde, interagissent d'une manière ou d'une autre avec la pandémie, ses manifestations et les textes qui en résultent dans la culture et la littérature arabe et internationale.



Coup d'envoi du Salon du Maroc des arts plastiques à Fès



La 8^{ème} édition du “Salon du Maroc des arts plastiques” s'est ouverte, samedi à la galerie Mohamed El Kacimi à Fès, sous le thème “Appartenance”.

Initiée par l'association “le caméléon des arts plastiques” en partenariat avec la direction régionale de la culture, cette manifestation connaît la programmation d'une panoplie d'activités théoriques et pratiques.

Ce salon auquel prennent part 22 artistes, issus de la ville de Fès, donne à voir une cinquantaine de toiles, toutes captivantes les unes que les autres. Ces tableaux sont inspirés du patrimoine culturel marocain. Il vise la diffusion de la culture de l'art plastique, la contribution à l'enrichissement du mouvement artistique marocain et la création d'un nouvel espace de créativité pour les artistes marocains et étrangers, outre le développement et l'enracinement de la pratique et de la création artistique chez les participants.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'association “le caméléon des arts plastiques”, Hicham Maldi a indiqué que le salon du Maroc des arts se tient cette année dans des circonstances difficiles marquées par la propagation de la pandémie de la Covid-19, s'attardant sur la teneur de la thématique du salon qui met l'accent sur l'appartenance de l'ensemble des Marocains à la Mère Patrie.

La programmation de cette édition porte sur des ateliers théoriques et pratiques pour mettre en évidence la beauté de l'art plastique. Cette édition, qui coïncide avec la célébration de l'anniversaire de la Marche verte et de la fête de l'indépendance, connaît la participation à distance de nombreux artistes de France, Tunisie, Libye et de la Jordanie.

La précédente édition du “Salon du Maroc des arts plastiques” a été organisée sous le thème “l'unité dans la diversité”.



Les Etats-Unis se préparent à une flambée de cas après Thanksgiving



Les Etats-Unis s'apprentent à subir les conséquences d'un Thanksgiving marqué par les déplacements de millions d'Américains à travers le pays, qui devrait conduire à une flambée des cas de Covid-19, alors que le pays connaît déjà un pic d'hospitalisations.

En Europe, qui compte désormais plus de 407.000 morts du Covid-19, l'allègement de certaines restrictions a été accompagné de manifestations, notamment en Espagne pour soutenir le système de santé publique et en Belgique pour dénoncer le couvre-feu.

Après un week-end de célébrations familiales aux Etats-Unis, "nous pourrions voir une nouvelle flambée s'ajouter à la flambée" actuelle des nouvelles contaminations au coronavirus, a prévenu dimanche le directeur de l'Institut américain des maladies infectieuses, Anthony Fauci. Au moins 1,1 million de personnes ont pris l'avion dans la seule journée qui a précédé la fête de Thanksgiving jeudi dernier, un nombre record depuis le début de la pandémie dans le pays en mars, selon l'agence TSA, chargée des contrôles de sécurité dans les aéroports. "Je veux être clair avec les Américains, la situation va empirer dans les prochaines semaines", a renchéri le médecin en chef des Etats-Unis, Jerome Adams.

Plusieurs Etats avaient déjà connu une hausse des nouvelles infections après le long week-end du "Memorial Day" fin mai, qui rend hommage aux forces armées américaines. "Nous nous apprêtons à connaître cette flambée (de cas) post-Thanksgiving,

avec trois, quatre, dix fois plus de malades à travers le pays", qu'en mai a averti le Dr Deborah Birx, coordinatrice de la cellule de crise sur le coronavirus de la Maison Blanche.

Les hospitalisations dues au Covid-19 connaissent un pic dans le pays avec plus de 90.000 personnes hospitalisées actuellement, a rappelé la responsable.

Dimanche soir, 140.651 cas et 822 décès ont été enregistrés sur les dernières 24 heures, selon le comptage de l'université Johns Hopkins qui fait référence. Pays le plus endeuillé au monde par la pandémie, les Etats-Unis totalisent plus de 266.000 morts et 13,3 millions de cas.

Dans ce contexte, le Dr Fauci a expliqué ne pas envisager un relâchement des recommandations à ne pas voyager ou des restrictions sanitaires avant Noël. Dans certains Etats comme en Californie, de nouvelles restrictions ont même été mises en place face à la remontée des cas: un couvre-feu a été décrété à San Francisco et Los Angeles a interdit la plupart des rassemblements publics et privés à partir de lundi. "Fermez les bars et gardez les écoles ouvertes", a exhorté Anthony Fauci. Un conseil qu'a semblé suivre le maire de New York annonçant la réouverture à partir de lundi des établissements scolaires, qui avaient fermé le 18 novembre déclenchant une vive polémique.

L'immunologue a toutefois cherché à rassurer ses concitoyens en rappelant qu'un vaccin serait disponible dès décembre pour

les personnes les plus à risque de développer une forme grave de la maladie. "Il y a vraiment une lumière au bout du tunnel", a-t-il lancé.

Une gigantesque opération logistique s'est mise en place pour acheminer les vaccins et des doses de celui des entreprises Pfizer et BioNTech ont été transportées de la Belgique vers les Etats-Unis, ont rapporté dimanche plusieurs médias américains.

En Europe, où quelque 17,9 millions de personnes ont été contaminées par le coronavirus, les restrictions s'assouplissent dans trois nouvelles régions italiennes - Lombardie (nord), Piémont (nord-ouest) et Calabre (sud). Mais bars et les restaurants y restent fermés, comme en France ou en Belgique.

Plusieurs milliers de soignants éprouvés par la pandémie ont par ailleurs défilé à Madrid en soutien au système de santé espagnol, brandissant des pancartes réclamant "une santé 100% publique".

En Belgique, une vingtaine de personnes ont été arrêtées après une marche à Liège (est de la Belgique) contre le couvre-feu nocturne, qui s'étend en Wallonie de 22H00 à 6H00 du matin.

Le pays avait annoncé vendredi soir la poursuite du confinement partiel mis en place fin octobre, tout en autorisant la réouverture des commerces à partir de mardi.

De l'autre côté de la Manche, des centaines de personnes ont participé à des manifestations interdites contre les restrictions

sanitaires samedi à Londres, et plus de soixante ont été arrêtées, selon la police.

En France, où les magasins ont rouvert samedi, le Conseil d'Etat a ordonné au gouvernement de revoir dans les trois jours son décret limitant à 30 personnes le nombre de fidèles autorisés à assister aux cérémonies religieuses.

Des associations catholiques avaient saisi la plus haute juridiction administrative estimant que la jauge de 30 était "non nécessaire, disproportionnée et discriminatoire".

Près de 62,3 millions de cas de Covid-19 ont été officiellement dénombrés dans le monde depuis le début de la pandémie, et au moins 1.455.062 personnes y ont succombé, selon un bilan de l'AFP dimanche.

Cela n'a pas empêché quelque 9.000 coureurs de participer au marathon international de Shanghai, selon plusieurs médias chinois. Pour concourir, les sportifs ont dû se soumettre à un test de dépistage du Covid-19 et porter un masque avant le départ et immédiatement après leur arrivée. Certains l'ont conservé sur leur visage pendant toute la durée de l'épreuve.

Le Liban a entamé de son côté un déconfinement partiel lundi après deux semaines de fermeture quasi-totale du pays sur fond d'une hausse du nombre de cas de Covid-19. Et la Bolivie a annoncé dimanche qu'elle s'apprêtait à autoriser la reprise des activités sportives, culturelles, religieuses et politiques suspendues depuis mars en raison de l'épidémie.

En France, quatre policiers mis en examen, deux écroués dans l'affaire de violences contre un producteur noir

Quatre policiers ont été mis en examen et deux d'entre eux écroués dans l'information judiciaire ouverte sur le tabassage du producteur noir Michel Zecler dans la nuit de dimanche à lundi, dans cette affaire qui électrise le débat en France autour des violences policières et de la loi "sécurité globale".

Parmi ces quatre policiers mis en examen par un juge d'instruction, trois l'ont été pour "violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique (PDAP)" et "faux en écriture publique", conformément aux réquisitions du parquet de Paris annoncées par le procureur de la République Remy Heitz dimanche après-midi.

Ce sont les trois policiers au coeur de la vidéo de Loopsider dévoilée jeudi qui a fait scandale et provoqué la "honte" du chef de l'Etat Emmanuel Macron, alors que l'Élysée a appelé M. Zecler samedi.

Le policier soupçonné d'avoir jeté la grenade lacrymogène dans le studio de musique du 17^e arrondissement où s'est produite l'agression a lui été mis en examen plus tôt dans la soirée principalement pour des "violences volontaires" par PDAP sur Michel Zecler et sur les neuf jeunes qui se trouvaient dans le sous-sol du studio.

Le parquet avait requis la détention provisoire pour les trois premiers et un contrôle judiciaire pour le quatrième, mais le juge des libertés et de la détention en a écroué deux et laissé deux autres sous contrôle judiciaire.

Me Anne-Laure Compoint qui défend deux policiers et Me Jean-Christophe Ramadier qui en défend un n'ont pas souhaité commenter ces mises en cause à l'issue de l'audience du juge des libertés et de la détention, vers 04H30 du matin.

Placer en détention certains des agents doit permettre "d'éviter un risque de concertation" entre eux "ou de pressions sur les témoins", avait argué M. Heitz en expliquant ses réquisitions de détention provisoire.

En garde à vue face à l'IGPN, les trois principaux mis en cause avaient fini "par admettre que les coups portés n'étaient pas justifiés et qu'ils avaient agi principalement sous l'effet de la peur", a rapporté le procureur.



reur. Ils ont invoqué "la panique" provoquée par le sentiment d'être coincés dans l'entrée du studio de musique de M. Zecler, qui se débattait selon eux. Ils ont en revanche nié "avoir tenu des propos racistes" alors que M. Zecler a assuré qu'ils l'avaient traité de "sale nègre", une insulte entendue également par "l'un des jeunes" présent dans le sous-sol du studio. Ils réfutent également "le caractère mensonger du procès-verbal".

Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a promis jeudi "la révocation" des policiers qui ont "salé l'uniforme de la République", "dès que les faits seront établis par la justice".

Cette affaire, mise au jour grâce à la diffusion de vidéos, a semblé doper les opposants à la proposition de loi "sécurité

globale", dont la mesure phare prévoit de restreindre la possibilité de filmer les forces de l'ordre.

Plus de 130.000 personnes ont manifesté samedi, selon le ministère de l'Intérieur, 500.000 selon les organisateurs, dans une ambiance globalement bon enfant. Des affrontements parfois violents ont toutefois émaillé certaines manifestations, notamment à Paris.

Selon un bilan du ministère de l'Intérieur, 98 policiers et gendarmes ont été blessés et 81 personnes ont été interpellées. A Paris, un photographe syrien indépendant, collaborateur de l'AFP, a été blessé au visage.

Plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des policiers frappés par

des manifestants, des "violences inacceptables", selon Gérard Darmanin.

En une semaine, la controverse autour de la proposition de loi "sécurité globale", vivement dénoncée par les journalistes et les défenseurs des libertés publiques, s'est encore renforcée.

L'évacuation brutale d'un camp de migrants à Paris lundi soir et la révélation jeudi du passage à tabac de M. Zecler ont suscité l'indignation et électrisé le débat. Les vidéos de ces deux affaires ont été visionnées des millions de fois sur les réseaux sociaux.

Vendredi, Emmanuel Macron a demandé au gouvernement de lui faire rapidement des propositions "pour lutter plus efficacement contre toutes les discriminations", pour la troisième fois cette année.

Joe Biden nomme une équipe de communication à la Maison Blanche entièrement féminine

Le président élu des Etats-Unis, Joe Biden, a annoncé dimanche la composition de son équipe de communication à la Maison Blanche, qui sera exclusivement féminine, ce que son entourage a qualifié de première dans l'histoire du pays.

Parmi les personnes désignées figure Jen Psaki, qui occupera le poste très en vue d'attachée de presse de la Maison Blanche. Mme Psaki, 41 ans, a occupé plusieurs postes haut placés, dont celui de directrice de la communication de la Maison Blanche sous l'administration Obama-Biden. "Honorée de travailler à nouveau pour @JoeBiden, un homme pour lequel j'ai travaillé sous l'administration Obama-Biden lorsqu'il a contribué à diriger la reprise économique, reconstruit nos relations

avec nos partenaires (ce que se révèle une bonne pratique) et a apporté de l'empathie et de l'humanité dans presque toutes les réunions auxquelles j'ai assisté", a réagi Mme Psaki sur Twitter.

Joe Biden et la vice-présidente élue Kamala Harris cherchent à mettre l'accent sur la diversité dans les nominations annoncées jusqu'à présent, avant de prêter serment le 20 janvier. "Je suis fier de présenter aujourd'hui la première équipe de communication pour la Maison Blanche composée exclusivement de femmes", a indiqué M. Biden dans un communiqué. "Ces professionnelles de la communication, qualifiées et expérimentées, apportent des perspectives variées à leur travail et partagent le même engagement pour

reconstruire ce pays", a-t-il ajouté.

En plus de Mme Psaki, six autres femmes ont été nommées. Parmi elles, Kate Bedingfield, directrice adjointe de campagne de M. Biden, a été nommée directrice de la communication de la Maison Blanche. Mme Bedingfield a déjà officié en tant que directrice de la communication de Biden alors qu'il était vice-président.

Ashley Etienne deviendra directrice de la communication de Kamala Harris et Symone Sanders est propulsée conseillère et porte-parole de la vice-présidente. Pili Tobar a été nommée directrice adjointe à la communication de la Maison Blanche et Karine Jean Pierre, attachée de presse adjointe. Elizabeth Alexander sera la directrice de communication de la future Première

dame Jill Biden.

Ces nominations ne nécessitent pas la confirmation du Sénat, contrairement à la plupart des postes du cabinet.

D'autres nominations devraient intervenir dans la semaine. Selon le New York Times, elles comprendront celle de Cecilia Rouse à la tête du Cercle des conseillers économiques du président, première femme noire à ce poste.

Neera Tanden prendrait la direction du Bureau de la gestion et du budget, première Indienne Américaine à cette position. Cela fait suite à la nomination attendue de Janet Yellen, l'ancienne présidente de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine, pour devenir la première femme secrétaire au Trésor, si elle est confirmée par le Sénat.

المملكة المغربية
القياسية
جماعة واد أميليل
مكتب السوراد البشرية

قرار جماعي رقم 826..... بمثابة إعلان عن تأجيل إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين لميزانية جماعة واد أميليل

إن رئيس مجلس جماعة واد أميليل

- بمقتضى القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الظهير رقم 1.15.85 الصادر في بتاريخ 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015)؛

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه؛

- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق (27 شتنبر 1977) بمثابة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات المحلية حسبما وقع تغييره وتتميمه؛

- بناء على المرسوم رقم 2.10.452 الصادر في 20 ذو القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات؛

- بناء على المرسوم رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية؛

- بناء على المرسوم رقم 2.11.270 الصادر في 28 رجب 1432 الموافق (فاتح يوليوز 2011) بتغيير وتتميم المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطر؛

- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 الموافق (02 دجنبر 2005) بتحديد مسطرة تنقيح وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛

- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 11-1178 الصادر بتاريخ 23 جمادى الأولى 1432 الموافق ل 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية؛

- وبناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 بشأن تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية؛

- وبناء على قرار الإعلان عن امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية عد 179 بتاريخ 14 أكتوبر 2020؛

- وبناء على محضر لجنة الامتحان المقرر تنظيمه يوم 23 نونبر 2020.

يقرر ما يلي:

الفصل الأول: تأجيل تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية حيث يتم الاحتفاظ بجميع المترشحين الذين سبق قبولهم في قرار الحصر عد 216 بتاريخ 20 نونبر 2020 المقبولين لاجتياز المباراة المعن عنها بقرار عد 179 بتاريخ 14 أكتوبر 2020.

الفصل الثاني: سيخصص لهذا الغرض مئبلان في حدود 13% من عدد المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المتوفرين على أقدمية ست سنوات من الخدمة بهذه الصفة.

الفصل الثالث: يجرى هذا الاستحقاق بالمقر الإداري للجماعة المذكورة وذلك يوم 15 دجنبر 2020.

N° 10 562/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE D'ASSIETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 07/2020
CONCERNANT LOCATION DES LOCAUX A USAGE COMMERCIAL AU
COMPLEXE AU COMPLEXE EL ARZ DE KHENIFRA

Le 24/12/2020 à 11 h, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, concernant la location des locaux à usage commercial au complexe commercial EL ARZ.

La caution provisoire est fixée à **Trois Mille Dirhams (3000,00 DHS)**.

Le Prix estimatif est fixé à **300,00 (Trois Cent) Dirhams**.

Désignations	NUMERO DES BOUTIQUES	NOMBRE
COMPLEXE ARZ	59-60-66-83	4

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service de l'assiette fiscale de la commune de khénifra.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificative à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir :

1) **DOSSIER ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE :**

- **Dossier administratif comprenant :**
- a) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu- pour le groupement, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité.
- Pour le concurrents auxquels sont envisagés d'attribuer la location des boutiques dans les conditions fixées par à l'article 40 du décret n° 2-12-349/
- a) La ou la pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent .
- b) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis mains d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- c) " Dossier complémentaire -cahier des charge -règlement de consultation.

N.B :

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes a,b et c ci-dessus et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.
- **Dossier financier**

Acte d'engagement dûment rempli et signé le concurrent, et doit comprendre le nom, le prénom et l'adresse du concurrent ainsi que le numéro du boutique et le montant mensuel du loyer auquel il veut soumissionner en chiffrage et en lettre .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service d'assiette de la commune de khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

N° 10 563/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du territoire,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la
Patrimoine de la Ville
Agence Urbaine d'Assouira



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني
والتهيئة والإسكان
بمينة المصينة
الوكالة الحضرية للصورة

عد: 2020/ 249

قرار بإجراء مباراة لتوظيف إطار عالي
- مهندس معماري -

مدير الوكالة الحضرية للصورة:

- بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم 1-93-51 الصادر في 22 ربيع الأول 1414 (10 سبتمبر 1993) المعترين بمثابة قانون يتعلق بإحداث الوكالات الحضرية؛
- بناء على المرسوم رقم 2-06-166 الصادر في 26 رمضان 1427 (19 أكتوبر 2006) المتعلق بإحداث الوكالات الحضرية للصورة؛
- بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2012/24 الصادر في 06 ذو الحجة في 1433 هجرية موافق 22 أكتوبر 2012 بشأن تدبير إجراءات التوظيف في المؤسسات والمقاولات العمومية ؛
- بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 الصادر في 19 صفر 1442 هجرية موافق 07 أكتوبر 2020 بشأن تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية ؛
- بناء على مقتضيات النظام الأساسي لمستخدمي الوكالة الحضرية للصورة؛
- بناء على قانون الإطار المعدل عد 2020/02 المؤشر عليه بتاريخ 25 نونبر 2020.

ونظرا لما تقتضيه ضرورة المصلحة.

يقرر ما يلي:

المادة الأولى: تعلن الوكالة الحضرية للصورة عن تنظيم مباراة لشغل منصب (1) إطار عالي مهندس معماري-

المادة الثانية: يتم انتقاء واستدعاء المرشحين لاجتياز المباراة بمقر الوكالة الحضرية للصورة وتجرى المباراة وفق الشكل التالي:

التخصص	عدد المناصب	آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ إجراء الاختبار الكتابي	تاريخ إجراء الاختبار الشفوي
مهندس معماري (Architecte)	01	2020/12/18	2020/12/28	2020/12/29

المادة الثالثة: تحدد شروط الترشيح للمباراة كما يلي:

- أن يكون المترشح(ة) من جنسية مغربية؛
- ألا يقل سن المترشح (ة) عن 18 سنة ولا يتجاوز 45 سنة عند تاريخ المباراة؛
- أن يكون المترشح(ة) حاصلا على دبلوم مهندس معماري مسلم من طرف المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية المؤهلة لتسليمه، أو على دبلوم معادل (مع معاهد أجنبية أو المعاهد والمؤسسات الخاصة) يتوفر على المصنفة طبقا للمقتضيات القانونية الجاري بها العمل.

المادة الرابعة: يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب المشاركة في المباراة مع بيان فيه الاسم الشخصي والمهني والمهني والمهني وعنوانه الشخصي وعنوانه الإلكتروني ورقم هاتفه ويعمل إيمضاه؛
- السيرة الذاتية للمترشح(ة) CV؛
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية مصدق عليها؛
- نسخة من شهادة البكالوريا مصدق عليها؛
- نسخة مصدق عليها من الشهادة المحصل عليها؛
- شهادة المعادلة بالجنسية للشهادات المحصل عليها من معاهد أجنبية أو المعاهد والمؤسسات الخاصة المحصلة على الاعتراف، كما يتعين على المترشح (ة) إرفاق السيرة بنسخة من الجريدة الرسمية المتعلقة بنشر اسم المؤسسة ومدة الاعتراف.
- ترخيص الإدارة المعنية بالمشاركة بالنسبة للموظفين والمستخدمين.

ملاحظة: يتم استدعاء المترشحين المترشحات المستوفين الشروط عن طريق البريد الإلكتروني والهاتف، ولهذا السبب، يجب أن يذكر بوضوح البريد الإلكتروني للمترشح(ة) ورقم هاتفه الشخصي على سيرته الذاتية وعلى ترشيحه.

المادة الخامسة: نأخذ بين الاعتبار أي شهادة إضافية أو مدة تجربة مهنية قد تتجاوز المنصب المالي المتباري بشأنه (إطار عالي) سواء عند دراسة الملفات أو أثناء الانتقاء الأولي ولا عند التوظيف في حالة قبول المترشح (ة).

المادة السادسة: تتم عملية انتقاء أولية للمترشحات والمرشحين للمنصب سالف الذكر من خلال دراسة الملفات المتوصل بها، وفق الشروط والوثائق المذكورة سلفا، وعليه يستدعى المترشحات والمترشحين الذين يتم انتقاءهم للاختبار الكتابي، وفي حال اجتيازهم بنجاح (الحصول على معدل يساوي أو يفوق 10 نقاط من أصل 20) يستدعون لإجراء اختبار شفوي أمام لجنة يتم تعيين أعضاها من طرف مدير الوكالة الحضرية للصورة.

المترشح الذي سيجعل على أعلى معدل (باحتساب مجموع الاختبارين مقسوم على اثنين) سيتم قبوله نهائيا.

المادة السابعة: تشمل المباراة على اختبار كتابي وآخر شفوي:

الاختبار	الموضوع	المعامل	المدة
الاختبار الكتابي	حول موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب	01	ساعتين
الاختبار الشفوي	تتعلق من خلاله لجنة المباراة مع المرشحين المتأهلين في الاختبار الكتابي مواضيع مختلفة وذلك بهدف تقييم مدى قدرتهم على ممارسة المهام المتعلقة بالمهنة المتباري بشأنه.	01	نصف ساعة

المادة الثامنة: توجد ملفات الترشيح بكتب الضبط بالمؤسسة أو ترسل إلى مقر الوكالة الحضرية للصورة للكانن بجزءة المستقل، رقم 123 صندوق البريد 409، داخل أجل الصفاء 18 دجنبر 2020، على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال كآخر أجل لقبول الترشيحات:

المادة التاسعة: كل ملف ترشيح يصل بعد انتهاء الأجل المحددة (في المادة الثامنة) أو غير مستوف للشروط أو يتنصه وفيته من الوثائق المذكورة أعلاه لن يؤخذ بين الاعتبار؛

المادة العاشرة: ينشر هذا القرار على بوابة الخدمات العمومية www.service-public.ma وعلى الموقع الإلكتروني للوكالة الحضرية للصورة www.aouessouira.ma. ويلصق بنشر هذه الأخيرة.

ينبغي هذه الخطة كصحة لأي تعديل أو إلغاء بعد هذا الاطلاع نظرا للحالة الوبائية وبمصلحة وحسب قرارات التي تتخذها السلطات المختصة في هذا الشأن.



N° 10 564/PA

Royaume du Maroc
La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 05/2020

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°05/2020, relatif aux travaux de réhabilitation d'étanchéité des bâtiments de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc en lot unique, publié au journal LIBERATION n°9171 du Samedi/Dimanche 21- 22 Novembre 2020, a été rectifié comme suit :

Il est prévu une visite des lieux le jeudi 03 décembre 2020 à 10H00.

Le reste sans changement.

N° 10 565/PA

Royaume du Maroc
La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 06/2020

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°06/2020, relatif aux travaux de peinture du bâtiment de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc « Site Ibn Khaldoun » en lot unique, publié au journal LIBERATION n°9171 du Samedi/Dimanche 21- 22 Novembre 2020, a été rectifié comme suit :

Il est prévu une visite des lieux le jeudi 03 décembre 2020 à 15H00.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau:

Secteur	Qualification	Classe
Q	Q1	2

Le reste sans changement.

N° 10 566/PA

Royaume du Maroc
La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 07/2020

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°07/2020, relatif aux travaux de réfection et d'entretien de l'électricité des locaux du bâtiment de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc en lot unique, publié au journal LIBERATION n°9171 du Samedi/Dimanche 21- 22 Novembre 2020, a été rectifié comme suit :

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 DH (Vingt Cinq Mille Dirhams) au lieu de 40.000 DH (Quarante Mille Dirhams).

Il est prévu une visite des lieux le vendredi 04 décembre 2020 à 10H00.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau:

Secteur	Qualification	Classe
J	J1-J6	3

Au lieu de :

Secteur	Qualification	Classe
J	J1	2

Le reste sans changement.

N° 10 567/PA

Royaume du Maroc
La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 08/2020

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°08/2020, relatif aux travaux de réfection et d'entretien de la détection et protection incendie des locaux du bâtiment de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc en lot unique, publié au journal LIBERATION n°9171 du Samedi/Dimanche 21- 22 Novembre 2020, a été rectifié comme suit :

Il est prévu une visite des lieux le vendredi 04 décembre 2020 à 15H00.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau:

Secteur	Qualification	Classe
K	K7	4

Au lieu de :

Secteur	Qualification	Classe
K	K7	2

Le reste sans changement.

N° 10 568/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE
ET MARCHÉS PUBLICS
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS Modificatif

Le président de la Commune de Tit Mellil porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres sur offres de prix N°05/2020 relatif au **X TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA ROUTE NATIONALE N° 09 A LA COMMUNE DE TIT MELLIL**, paru au journal libération du 21-22/11/2020 est modifié au niveaux du numéro de l'appel d'offres et le dépôt des échantillons comme suit :

Le numéro d'appel d'offres sur offres de prix est 10/2020.

Les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposé dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de Tit mellil avant le 15/12/2020 à 16hr 30min,

Le reste sans changement.

N° 10 590/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
division d'urbanisme ,affaires techniques et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

**AVIS MODIFICATIF
D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 09/2020**

Le président de la Commune de Tit Mellil porte à la connaissance des concurrents; que l'appel d'offres sur offres de prix N° **09/2020** relatif à : **ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU A LA COMMUNE DE TIT MELL** , paru au journal libération du 17/11/2020 sera modifié au niveaux de dépôt des échantillons comme suit :

Les échantillons exigé par le dossier d'appel d'offres doivent être déposé dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de tit mellil avant le **14 /12 /2020 à 16hr 30min,**

Le reste sans changement

N° 10 591/PA

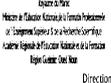
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
COMMUNE DE MOHAMMEDIA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES

**AVIS D' EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L' ANNEE 2020**

LA COMMUNE DE MOHAMMEDIA ORGANISE DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES RELEVANT DE CETTE COMMUNE AYANT UNE ANCIENNETE DE SIX ANS AU MOINS DANS LEURS GRADES AU 20/12/2020 , ET CE SELON LE TABLEAU CI-JOINT:

GRADE	ACCES AU GRADE	NOMBRE DE POSTE	CONDITIONS DE PARTICIPATION	DATE D'ORGANISATION DE L'EXAMEN	DERNIER DELAI DE DEPOT DES CANDIDATURES	LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES	LIEU DE DEROULEMENT DE L'EXAMEN
ADMINISTRATEUR ADJOINT	ADMINISTRATEUR	2	l'examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans d'ancienneté dans leurs grades au 20/12/2020	20/12/2020	18/12/2020	La présidente du Conseil Communal de la Ville de Mohammédia -Division des Ressources Humaines	ENSET MOHAMMEDIA
Rédacteur 4ème grade	Rédacteur 3ème grade	1					
Adjoint Administratif 2ème grade	Adjoint Administratif 1er grade	1					
Adjoint Administratif 3ème grade	Adjoint Administratif 2ème grade	5					
Adjoint Technique 2ème grade	Adjoint Technique 1er grade	1					
Adjoint Technique 3ème grade	Adjoint Technique 2ème grade	46					
Technicien 2ème grade	Technicien 1er grade	1					
Technicien 3ème grade	Technicien 2ème grade	4					
Technicien 4ème grade	Technicien 3ème grade	1					

N° 10 569/PA




Direction Provinciale de Guelmim

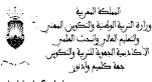
Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : **18/11/2020 n° : 9168** et **Rissalat al oumma** du : **18/11/2020 n° :11676**, concernant les appels d'offres ouverts comme suit:

N° AOO	RECTIFICATIONS
65/EXP/2020/DPME NG	<p>Objet : ACHAT DE PRODUITS D'HYGIENE ET DE SANTE AU PROFIT DES SERVICES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM EN LOT UNIQUE :</p> <p>Au lieu de : ACHAT DE PRODUITS D'HYGIENE ET DE SANTE AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM EN LOT UNIQUE</p> <p>Estimation : 108 033.00 (Cent huit mille trente-trois dhs) Au lieu de : 111 984.00 (Cent onze mille neuf cent quatre-vingt quatre dhs 00 cts.</p>

Les autres données restent les mêmes.

N° 10 592/PA

Direction Provinciale de Guelmim

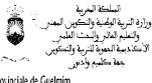
Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : **18/11/2020 n° : 9168** et **Rissalat al oumma** du : **18/11/2020 n° :11676**, concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS																																	
66/2020/BI.DPME/NG	<p>Objet /Estimation/ Cautions provisoires TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN DIX 10 LOTS SEPARES RELEVANT DE LA DP GUELMIM :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">LOTS</th> <th style="width: 35%;">ESTIMATION DHS TTC</th> <th style="width: 35%;">CAUTION DHS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>LOT 01 : ECOLE DAKHLA</td><td style="text-align: right;">841 356,00</td><td style="text-align: right;">8000,00</td></tr> <tr><td>LOT 02 :S/S ALI IBN ABI TALEB</td><td style="text-align: right;">739 368,00</td><td style="text-align: right;">7000,00</td></tr> <tr><td>LOT 03 :S/S TOUTLINE</td><td style="text-align: right;">700 200,00</td><td style="text-align: right;">7000,00</td></tr> <tr><td>LOT 04 : ECOLE 03 MARS</td><td style="text-align: right;">654 242,00</td><td style="text-align: right;">6000,00</td></tr> <tr><td>LOT 05 : ECOLE JABAL BANI</td><td style="text-align: right;">480 954,00</td><td style="text-align: right;">4000,00</td></tr> <tr><td>LOT 06 : ECOLE IBN TOUFAL</td><td style="text-align: right;">456 282,00</td><td style="text-align: right;">4000,00</td></tr> <tr><td>LOT 07 :S/S AHMED ALMANSOUR DAHBI</td><td style="text-align: right;">429 954,00</td><td style="text-align: right;">4000,00</td></tr> <tr><td>LOT 08 : ECOLE ALMADANI ALAKHSASI</td><td style="text-align: right;">622 278,00</td><td style="text-align: right;">6000,00</td></tr> <tr><td>LOT 09 :S/S AHMED DARKAOU</td><td style="text-align: right;">696 642,00</td><td style="text-align: right;">6000,00</td></tr> <tr><td>LOT 10 :S/S TAZOUNTE.</td><td style="text-align: right;">522 954,00</td><td style="text-align: right;">5000,00</td></tr> </tbody> </table> <p>Au lieu de : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRES : ECOLE JABAL BANI, SECTEUR SCOLAIRE IBNOU TOUFAL, SECTEUR SCOLAIRE AHMED EL MANSOUR EDDAHBI, ECOLE MADANI LAKHASSI, SECTEUR SCOLAIRE MLY AHMED EDDARRAKOU, SATELITE TAZOUNTE ET LYCEE QUALIFIANT AL IRFANE RELEVANT DE LA DP GUELMIM.</p> <p>Estimation : 1 318 632,00 DHS (UN MILLION TROIS CENT DIX HUIT MILLE SIX CENT TRENTE DEUX DHS 00 CTS) Caution provisoire : 30 000,00 DHS (Trente Mille Dirhams) Date ouverture des plis : 14/12/2020 au lieu de 10/10/2020</p>	LOTS	ESTIMATION DHS TTC	CAUTION DHS	LOT 01 : ECOLE DAKHLA	841 356,00	8000,00	LOT 02 :S/S ALI IBN ABI TALEB	739 368,00	7000,00	LOT 03 :S/S TOUTLINE	700 200,00	7000,00	LOT 04 : ECOLE 03 MARS	654 242,00	6000,00	LOT 05 : ECOLE JABAL BANI	480 954,00	4000,00	LOT 06 : ECOLE IBN TOUFAL	456 282,00	4000,00	LOT 07 :S/S AHMED ALMANSOUR DAHBI	429 954,00	4000,00	LOT 08 : ECOLE ALMADANI ALAKHSASI	622 278,00	6000,00	LOT 09 :S/S AHMED DARKAOU	696 642,00	6000,00	LOT 10 :S/S TAZOUNTE.	522 954,00	5000,00
LOTS	ESTIMATION DHS TTC	CAUTION DHS																																
LOT 01 : ECOLE DAKHLA	841 356,00	8000,00																																
LOT 02 :S/S ALI IBN ABI TALEB	739 368,00	7000,00																																
LOT 03 :S/S TOUTLINE	700 200,00	7000,00																																
LOT 04 : ECOLE 03 MARS	654 242,00	6000,00																																
LOT 05 : ECOLE JABAL BANI	480 954,00	4000,00																																
LOT 06 : ECOLE IBN TOUFAL	456 282,00	4000,00																																
LOT 07 :S/S AHMED ALMANSOUR DAHBI	429 954,00	4000,00																																
LOT 08 : ECOLE ALMADANI ALAKHSASI	622 278,00	6000,00																																
LOT 09 :S/S AHMED DARKAOU	696 642,00	6000,00																																
LOT 10 :S/S TAZOUNTE.	522 954,00	5000,00																																

Les autres données restent les mêmes.

N° 10 593/PA

Direction Provinciale de Guelmim

Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : **18/11/2020 n° : 9168** et **Rissalat al oumma** du : **18/11/2020 n° :11676**, concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS															
67 /2020/BI.DPME/NG	<p>Objet /Estimation/ Cautions provisoires TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRE EN 04 LOTS SEPARES RELEVANT DE LA DP GUELMIM :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">LOTS</th> <th style="width: 35%;">ESTIMATION DHS TTC</th> <th style="width: 35%;">CAUTION DHS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>LOT 01 : ANNEXE LYCEE SECONDAIRE COLLEGIAL HAY EL FILAHA</td><td style="text-align: right;">365 670,00</td><td style="text-align: right;">3000,00</td></tr> <tr><td>LOT 02 : LYCEE SECONDAIRE COLLEGIAL ABDELKRIME KHATTABI</td><td style="text-align: right;">262 785,00</td><td style="text-align: right;">2000,00</td></tr> <tr><td>LOT 03 : LYCEE SECONDAIRE QUALIFIANT SADAKA</td><td style="text-align: right;">567 910,80</td><td style="text-align: right;">5000,00</td></tr> <tr><td>LOT 04 : LYCEE SECONDAIRE QUALIFIANT AL IRFANE</td><td style="text-align: right;">746 018,40</td><td style="text-align: right;">7000,00</td></tr> </tbody> </table> <p>Au lieu de : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRES : ECOLE ALI IBNOU ABI TALIB, SECTEUR SCOLAIRE TOUTLINE, ECOLE 3 MARS, LYCEE COLLEGIAL ANNEXE HAY EL FILAHA, LYCEE COLLEGIAL ABDELKRIME KHATTABI ET LYCEE QUALIFIANT SADAKA RELEVANT DE LA DP GUELMIM.</p> <p>Estimation : 1 208 662,00 DHS (UN MILLION DEUX CENT HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE DEUX DHS 00 CTS) Caution provisoire : 30 000,00 DHS (Trente Mille Dirhams). Date ouverture des plis : 14/12/2020 au lieu de 10/10/2020</p>	LOTS	ESTIMATION DHS TTC	CAUTION DHS	LOT 01 : ANNEXE LYCEE SECONDAIRE COLLEGIAL HAY EL FILAHA	365 670,00	3000,00	LOT 02 : LYCEE SECONDAIRE COLLEGIAL ABDELKRIME KHATTABI	262 785,00	2000,00	LOT 03 : LYCEE SECONDAIRE QUALIFIANT SADAKA	567 910,80	5000,00	LOT 04 : LYCEE SECONDAIRE QUALIFIANT AL IRFANE	746 018,40	7000,00
LOTS	ESTIMATION DHS TTC	CAUTION DHS														
LOT 01 : ANNEXE LYCEE SECONDAIRE COLLEGIAL HAY EL FILAHA	365 670,00	3000,00														
LOT 02 : LYCEE SECONDAIRE COLLEGIAL ABDELKRIME KHATTABI	262 785,00	2000,00														
LOT 03 : LYCEE SECONDAIRE QUALIFIANT SADAKA	567 910,80	5000,00														
LOT 04 : LYCEE SECONDAIRE QUALIFIANT AL IRFANE	746 018,40	7000,00														

Les autres données restent les mêmes.

N° 10 594/PA

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية عن سنة 2020

بني رنيس مجلس جماعة فضالات إلى علم الموظفين المستوفين لست سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء أول امتحان كتابي، أنه سيتم إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2018 وبرسم سنة 2020، ابتداء من الساعة التاسعة صباحا، بمقر جماعة فضالات، وذلك حسب الجدول التالي :

الدرجة الأصلية	درجة الترقية	المناصب المتباري يشاتها	آخر أجل لقبول ملفات الترشيح	تاريخ الامتحان	ومقر
مساعد إداري 3 (السلم 6)	مساعد إداري د 2 (السلم 7 برسم سنة 2020)	01	04 دجنبر 2020	الأحد 20 دجنبر 2020	مقر الجماعة
مساعد إداري 3 (السلم 6)	مساعد إداري د 2 (السلم 7 برسم سنة 2018)	01	04 دجنبر 2020	الأحد 20 دجنبر 2020	مقر الجماعة
مساعد تقني د 3 (السلم 6)	مساعد تقني د 2 (السلم 7 برسم سنة 2020)	01	04 دجنبر 2020	الأحد 20 دجنبر 2020	مقر الجماعة
مساعد تقني د 2 (السلم 7)	مساعد تقني د 1 (السلم 8 برسم سنة 2020)	01	04 دجنبر 2020	الأحد 20 دجنبر 2020	مقر الجماعة
تقني د 2 (السلم 10)	تقني د 1 (السلم 11 برسم سنة 2020)	01	15 دجنبر 2020	الخميس 31 دجنبر 2020	مقر الجماعة

ملحوظة : في إطار احترام التدابير الاحترازية المرتبطة بجائحة كورونا، يتعين على المرشحين والمرشحات الالتزام التام بإجراءات البروتوكول الصحي كما يتعين عليهم الحضور إلى مركز الامتحان ساعة على الأقل قبل بداية الامتحان.

N° 10 595/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE SIDI BENNOUR
CADAT DE BENI HILAL

C I BENI HILAL

Avis d'appel d'offres ouvert
(séance publique)
MARCHÉ N°2 /2020

Le jeudi 24 décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé au bureau du président de la C.R de Beni Hilal à l'ouverture des plis des offres de prix concernant la location des parties du souk hebdomadaire au titre de l'année 2021 comme suit :

stations du souk
-foundouk
-marché à bestiaux
-abattoir.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la régie de la recette communale.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

N° du lot	Dépendances du souk	Caution provisoire est fixée à	Estimation du maître d'ouvrage est fixée à
1	Stations du souk	199.350,00	56.613,95
2	Foundouk	78.300,00	22.479,88
3	Marchés à bestiaux	136.713,00	36.527,54
4	Abattoir	25.350,69	8.450,23

Note : Il convient également de noter que les candidats doivent ajouter le montant reliant l'hygiène au prix de ... location de chaque offre selon le chapitre 15 de cahier de prescriptions spéciales.

Le montant concernant l'hygiène est fixé à :

- Lot n° 1 : 7 000,00 dhs (sept mille dhs) pour la partie stations du souk .
- Lot n° 2 : 4.000,00 dhs (quatre mille dhs) pour la partie foundouk .
- Lot n° 3 : 4.500,00 dhs (quatre mille cinq cent dhs) pour la partie marchés des bestiaux .
- Lot n° 4 : 1.500,00 dhs (mille cinq cent dhs) pour la partie abattoir .

Le contenu , la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 349-12-2 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Mr le président de la commune rurale de Beni Hilal.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 10 596/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
APPEL D'OFFRE OUVERT
N°08/2020/CB/DTC
Le 25/12/2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :
ETUDE GENERALE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il

peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune-bouskoura2017@gmail.com
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 DH (deux cent mille dirhams).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 400 000,00 DH (un million quatre cent mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434

(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.
N° 10 597/PA

ROYAUME DU MAROC
CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET DE SERVICES DE LA REGION FES MEKNES

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2020/CCISFMdu 17/12/2020 à 12h

Concernant la réalisation des travaux des aménagements extérieurs du parc d'exposition international de Fès : Electricité, téléphonie et fibre optique, en Lot unique

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offre sus indiqué, publié dans le journal LIBERATION du 23/11/2020, que :

La visite des lieux est programmée pour le 08/12/2020 à 11 heures, rencontre sur le lieu Du Parc des expositions de Fès, Route de Séfrou, en face du complexe sportif de Fès.

Et le reste est inchangeable.

N° 10 587/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة المكنون-الساقية الحمراء
المجلس اقليمي طرفاية
المجلس اقليمي طرفاية
المسيرة العامة للمصالح
الموارد البشرية
عدد :

*** قسار ***
رقم... بتاريخ... في... سنة 2020
يتعلق بإجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة مختلف الدرجات برسم سنة 2020.

إن رئيس مجلس اقليم طرفاية

- بناء على الظهير الشريف رقم: 1.58.008 المؤرخ في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمقتضى النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما تم تغييره و تنميته.
- بناء على الظهير رقم: 1.15.84 صادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليو 2015) بتفويض القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالعمالات والأقاليم.
- بناء على المرسوم الملكي رقم : 67-401 الصادر بتاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية حسبما وقع تغييره و تنميته .
- بناء على المرسوم رقم : 2.04.403 الصادر بتاريخ 2 ديسمبر 2005 بشأن تحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو الإطوار .
- بناء على المرسوم عدد 1-58-060-1 بتاريخ 7 ذي الحجة 1377 (26 يونيو 1958) بشأن زجر الغش والخداع في الانتخابات والمباريات.
- بنادما على الأنظمة الأساسية الخاصة والمشاركة بين الوزارات.
- بنادما على دورية السيد وزير الداخلية رقم 691 بتاريخ 04/04/2016 حول تدبير الموارد البشرية.

قسار ما يلي :

المادة الأولى: ينظم يوم الأحد 27 ديسمبر 2020 بمقر مجلس إقليم طرفاية امتحان الكفاءة المهنية في مختلف الدرجات ويشارك في هذا الامتحان الموظفون التابعين للمزانية الإقليمية والمتوفرون على الأقل على اقدمية 6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجتهم الأصلية إلى غاية 31 ديسمبر 2020. كما يلي :

الدرجة الأصلية	الدرجة الممتحن بشأنها	عدد المناصب المتبقية بشانها (13%)	تاريخ ومكان وتوقيت إجراء الامتحان
تقني من الدرجة الرابعة	تقني من الدرجة الثالثة	1	يوم الأحد 27 ديسمبر 2020 على الساعة 9:00
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	1	التاسعة صباحا بمقر مجلس إقليم طرفاية
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	1	إقليم طرفاية

المادة الثانية: المطبوعات الخاصة بطلبات المشاركة في هذه الامتحانات توضع من طرف الموظف المتوفرين على الشروط المشار إليها أعلاه، لدى مصلحة الموارد البشرية والشؤون القانونية في أجل أقصاه... أكتوبر 2020.

N° 10 598/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CERCLE D'EL JADIDA
CAIDAT D'OULED AISSA
COMMUNE SIDI ABED

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° : 03/2020

Le Mardi 29 décembre 2020 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de Réunion de la commune Sidi Abed, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : 03/2020 dont L'objet:

OBJET
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE COMMUNALE RELIANT DOUAR SHAMNA ET DOUAR EL KHARBA A LA COMMUNE SIDI ABED – A LA PROVINCE D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune rurale Sidi Abed , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma.

1 -Le cautionnement provisoire est fixé : **VINGT MILLES DIRHAMS (20 000,00 DHS)**
2 - L'estimation des couts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

TROIS CENT SOIXANTE QUATORZE MILLE CINQ CENT DIX DIRHAMS 40 CTS TTC. (374 510,40 DHS) .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la Commune Sidi Abed ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la commune Sidi Abed;
- Soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 08 du règlement de la consultation.

N° 10 588/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة المكنون-الساقية الحمراء
المجلس اقليمي طرفاية
المجلس اقليمي طرفاية
المسيرة العامة للمصالح
الموارد البشرية
عدد :

إعلان

يعلن السيد رئيس مجلس إقليم طرفاية عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين المتوفرين على اقدمية 6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجتهم الأصلية إلى غاية 31 ديسمبر 2020. طبقا للجدول أسفله :

المعامل	المدة	مواد الاختبار	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	عدد المناصب المتبقية بشانها (13%)	إطار الترقي	الإطار الأصلي
3	3س	1- اختيار كتابي عام، تحرير موضوع ذي طابع مهني. 2- اختبار شفوي: مناقشة حول اختصاصات وزارة الداخلية والمناطق الترابية أو حول المهام المسندة للمسي بالأمر ومدى قدرته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتضمن بها.	يوم الأحد 27 ديسمبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا بمقر مجلس إقليم طرفاية	1	تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الرابعة
3	20			1	مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
				1	مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الثالثة

N° 10 599/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK
SECRETARIAT GENERAL
D.R.H.B.S.L.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2020

Le 23 /12/2020 à 10 heures , il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick , à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix, pour les travaux d'aménagement des ammasses administratives de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick : 59-60bis-61-62 et Ahmed Ben Lahcen .
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Deux million huit cent cinquante mille trois cent trente huit dirhams soixante quatre cts TTC (2.850.338,64 dhs TTC) .
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Il est exigé aux concurrents installés au Maroc, la production de :
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification en précisant le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées de la façon suivante :

NOUVEAU SYSTEME			
SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES	DOMAINE
0	3	01	TRAVAUX DE REVÊTEMENTS COURANTS

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 10 589/PA

HELP CONSULTING sarl
39, Rue Les Eucalyptus
Mohammedia
Tél : 06 73 57 32 29
CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
"MANIAC AUTO
S.A.R.L.A.U."

Suivant acte sous-seing
privé en date du
22/09/2020 à Mohammedia,
il a été établi les statuts
d'une Société A Responsabilité
Limitée d'associé
unique dont les caractéristiques
sont désignées ci-après :

1- Raison social: MANIAC
AUTO S.A.R.L.A.U.
2- Siège social: Magasin
RDC, Lot Al Kima 3, N°65 -
Mohammedia

3- Objet social :
• Entrepreneur de lavage et
entretien des véhicules
• Marchands de pièces et
accessoires

• Import et Export.
4- Durée : la société est
constituée pour une durée
de 99 ans à compter du jour
de son immatriculation au
registre de commerce.

5- Capital Social : est fixé à la
somme de 100.000,00 DH,
divisé en 1.000 Parts de 100
DH chacune, toutes sous-
crites, entièrement libérées
et attribuées en faveur de
Mme Imane EL HASSANI.
6- Gérance : la gérance est
attribuée à Mme Imane EL
HASSANI.

7- Année sociale : partira
chaque année du 1er Janvier
au 31 Décembre.
8- Dépôt légal : a été déposé
auprès du Tribunal de Com-
merce de Mohammedia, le
26/11/2020 et Immatriculé
au Registre de Commerce de
Mohammedia sous le
N°26583.

N° 10 578/PA

HELP CONSULTING sarl
39, Rue Les Eucalyptus
Mohammedia
Tél : 06 73 57 32 29
CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
"GONBOULO DISTRIBUTION
S.A.R.L.A.U."

Suivant acte sous-seing
privé en date du
22/09/2020 à Mohammedia,
il a été établi les statuts
d'une Société A Responsabilité
Limitée d'associé
unique dont les caractéristiques
sont désignées ci-après :

1- Raison social: GON-
BOULO DISTRIBUTION
S.A.R.L.A.U.
2- Siège social: Hay Erreda
N°170, Etage 1 - Alia - Mo-
ammedia

3- Objet social :
• Ventes et distributions des
boissons plates et gazeuses
- Import et Export.

4- Durée : la société est
constituée pour une durée
de 99 ans à compter du jour
de son immatriculation au
registre de commerce.

5- Capital Social : est fixé à la
somme de 100.000,00 DH,
divisé en 1.000 Parts de 100
DH chacune, toutes sous-
crites, entièrement libérées
et attribuées en faveur de
Mr Mohammed CHAKIB.
6- Gérance : la gérance est
attribuée à Monsieur Mo-
ammed CHAKIB.

7- Année sociale : partira
chaque année du 1er Janvier
au 31 Décembre.
8- Dépôt légal : a été déposé
auprès du Tribunal de Com-
merce de Mohammedia, le
24/11/2020 et Immatriculé

au Registre de Commerce
de Mohammedia sous le
N°26571.

N° 10 579/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE
en date du 14/09/2020 de la
société M.N.A PRO BETON
SARLAU, il a été décidé :

*- Cession des parts so-
ciales :
500 parts social soit 50.000
,00 DHS de Mr YOUSSEF
GOURAM au profit de Mr
ABDERRAHIM GOURAM.

*- Nouvelle répartition du
capital :
- Mr ABDERRAHIM GOU-
RAM 1000 Parts Soit
100 000,00 DHS
T O T A L
1000 Parts Soit 100.000,00
DHS

*- Démission de gérant
MR YOUSSEF GOURAM
lui donne quitus sur sa gé-
rance depuis la création de
la société à ce jour.

*- Nomination de Mme
HANANE LOUAFI comme
nouvelle Gérante hors statut
pour une

durée indéterminée
* La société sera engagée
par la signature de Madame
HANANE LOUAFI

*- Changement de forme
juridique

L'assemblée générale,
constate et approuve le
changement de la forme ju-
ridique d'une Société à res-
ponsabilité Limitée (SARL)
à une Société à Responsabi-
lité Limitée Associé Unique
(SARLAU).

* la mise à jour des statuts.
II/- Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de com-
merce de CASABLANCA le
01/10/2020 sous le numéro
748158

N° 10 580/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA
-SETTAT
PREFECTURE DE
CASABLANCA
PREFECTURE D'ARRON-
DISSEMENTS
DE BEN M'SICK
SECRETARIAT GENERAL
D.R.H.B/SLM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 13 /2020

Le 24 Décembre 2020 à 10
heures il sera procédé, dans
les bureaux du Secrétariat
Général de la Préfecture
d'Arrondissements Ben
M'sick, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix, pour
l'achat du mobilier de bu-
reau destiné aux Annexes
Administratives 59 - 60 bis
- 61 - 62 et Sidi Ahmed Bel
Hcen de la Préfecture d'Ar-
rondissements Ben M'sick.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service de la Logistique et
des Marchés de la Préfecture
d'Arrondissements de Ben
M'Sick. Il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de l'Etat
: [www.marchespublics](http://www.marchespublics.gov.ma)
.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de trente cinq mille Di-
rham (35 000,00 dhs). L'estima-
tion des coûts des presta-
tions établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : un million cent
soixante treize mille deux
cent quarante dirhams TTC

(1 173 240,00 dhs TTC).
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs
plis, par courrier recom-
mandé avec accusé de ré-
ception, au Service précité.
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Service
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit les transmettre par
voie électronique conformé-
ment à l'arrêté du Ministre
de l'Economie et des Fi-
nances N° 20-14 du
04/09/2014 relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics.

Les échantillons et les pros-
pectus demandés par le dos-
sier d'Appel d'Offres
doivent être déposés au Ser-
vice de la Logistique et des
Marchés avant le 23 Décem-
bre 2020 à 10 heures.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 10 581/PA

ICW SARL
AU CAPITAL
de 100.000 Dirhams
Siège social: ANGLE RUE
THÉOPHILE GAUTHIER
ET RUE EL BOUHTOURI
GAUTHIER
R.C. : 466537

MODIFICATION

Suivant Assemblée générale
Extraordinaire en date du
26/09/2020 à Casablanca, il
a été décidé ce qui suit :

1-CESSION DES PARTS SO-
CIALES :
MR RIDA BENHARROU
cède sous les garanties ordi-
naires de fait et de droit à la
cessionnaire MME HAKI-
MA ZEROUAL qui ac-
cepte, trois cents (300) parts
d'intérêt de la société ICW
(enseigne MAKE YOUR
PIZZA) SARL

Les présentes cessions sont
consenties et acceptées
moyennant le prix global et
forfaitaire de trois mille
(3000) dirhams.

Le prix des présentes ces-
sions, soit trois mille (3000)
dirhams a été remis ce jour
par la cessionnaire au cé-
dant, proportionnellement
aux parts cédées, ce qu'ils
reconnaissent et en consen-
tent bonne et valable quit-
tance.

Ainsi l'assemblée constate et
approuve la nouvelle répa-
rtition du capital :
MR HICHAM MAKRAÏ :
700 parts sociales
MME HAKIMA ZEROUALA
: 300 parts sociales
Soit un totale de 1000 parts
sociales constituant le capi-
tal social de la société.

2-TRANSFERT DE SIEGE :
L'assemblée décide de trans-
férer le siège social de la so-
ciété de son ancien siège
LOT RYAD OULAD
MTAA, RUE SAHL AL-
TISSE, SECT IN 362 TE-
MARA vers l'adresse sise à
ANGLE RUE THEOPHILE
GAUTHIER ET RUE EL
BOUHTOURI RDC GAU-
THIER CASABLANCA
Dépôt légal : au greffe du
tribunal de commerce de

Casablanca le 24/11/2020
sous le numéro 754953

N° 10 583/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
09/11/2020, il a été établi les
statuts d'une société, dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

Dénomination : " PEPI-
NIERE ELF" S.A.R.L. AU
Siège Social : GROUPE AT-
TAKADDOUM GH2-17
ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA.

Associé unique :
-Mr.MOHAMMED EL AM-
MALYA apporteur en nu-
méraire 100 000.00 dhs soit
1000 parts Sociales

Objet :
□ PEPINIERE.
□ PRODUCTION ET COM-
MERCIALISATION DES
VEGETAUX D'ORNE-
MENT.

□ TRAVAUX PUBLICS
,SEMI PUBLICS ET PRIVES.
Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est gérée
par : Mr. MOHAMMED EL
AMMALYA.

Dépôt légal : la société a été
immatriculée au RC au Tri-
bunal du Commerce de Ca-
sablanca sous le N°480931

N° 10 582/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
16/11/2020, il a été établi les
statuts d'une société, dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

Dénomination :
" STEMARK IMMO"
S.A.R.L. AU
Siège Social : GROUPE AT-
TAKADDOUM GH2-17
ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA.

Associé unique :
-Mr.NABIL BARHOUMI
apporteur en numéraire 100
000.00 dhs soit 1000 parts
Sociales

Objet : □ PROMOTION
IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par : Mr. NABIL BA-
RHOUMI.

Dépôt légal : la société a été
immatriculée au RC au Tri-
bunal du Commerce de Ca-
sablanca sous le N°480929

N° 10 584/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE
DRÁA TAFILALIT

« Aménagement du siège de
l'Unité de Service pour y
installer l'Agence Mixte,
nouvellement créée et
transfert de l'US dans les
anciens locaux du centre
MIDELT ».

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 83/DRD/CA/S/2020.
La Direction Régionale Drâa
Tafilalet de l'ONEE-Branche
Eau, sise à Meknès, lance le
présent appel d'offres qui
concerne : l'Aménagement

du siège de l'Unité de Ser-
vice pour y installer
l'Agence Mixte, nouvellem-
ent créée et transfert de
l'US dans les anciens locaux
du centre MIDELT.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

- L'estimation du coût des
prestations s'élève à
276000,00DH TTC,
- Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
3000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et té-
léchargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse :

<http://www.onep.ma/> (Es-
pace Entreprise - rubrique
Achats).

En cas d'envoi du dossier
d'appel d'offres par la poste
à un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE-Branche Eau n'est
pas responsable d'un quel-
conque problème lié à la ré-
ception du dossier par le
destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consulta-
tion, doivent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'ordre de
la Direction Régionale Drâa
Tafilalet de l'ONEE-Branche
Eau, sise à n°20, Rue Antsi-
rabe BP 54 V.N Meknès
avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ou-
verture des plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé de
réception au Bureau d'ordre
de la Direction Régionale
Drâa Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau, sise à n°20,
Rue Antsirabe BP 54 V.N
Meknès avant la date et
heure de la séance d'ou-
verture des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance à
Huis-clos d'ouverture des
plis.

L'ouverture à Huis-clos des
plis aura lieu le Mercredi 30
Décembre 2020 à 10H00 à la
Direction Régionale Drâa
Tafilalet de l'ONEE-Branche
Eau, sise à n°20, Rue Antsi-
rabe BP 54 V.N Meknès.
Les demandes d'éclaircisse-
ment doivent être formulées
uniquement sur le portail
des marchés publics.

N° 10 585/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE
DRÁA TAFILALET

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 84/DRD/CA/D/2020
Etudes topographiques et
parcellaires relatifs à la ré-
gularisation des terrains au
niveau des provinces d'Er-
rachidia et Midelt.

La Direction Régionale
DRÁA TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Meknès lance l'appel d'of-
fres relatif à

Etudes topographiques et
parcellaires relatifs à la ré-
gularisation des terrains au
niveau des provinces d'Er-
rachidia et Midelt.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes
entreprises nationales telles

que définies par l'article n°1
de la loi n°53-00 formant
charte de la petite et
moyenne entreprise.

- Estimation: 80000,00 DH
TTC

- Caution provisoire: 3
000,00 DH

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les dossiers de consultation
peuvent être retirés aux
adresses suivantes :
- Bureau d'ordre de la Direction
Régionale Drâa Tafilalet
: 20, Rue Antsirabe - Mek-
nès

Tél. : (05)35520508 Fax :
(05)35524195

Ledossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

En cas d'envoi du dossier de
consultation par la poste à
un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE-Branche Eau n'est
pas responsable d'un quel-
conque problème lié à la ré-
ception du dossier par le
destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consulta-
tion, doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale
DRÁA TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
20, Rue Antsirabe BP 54 V.N
Meknès avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé de
réception au Bureau d'Or-
dre de la Direction Régio-
nale DRÁA TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
20, Rue Antsirabe BP 54 V.N
Meknès avant la date et
heure de la séance d'ou-
verture des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance à
Huis-clos d'ouverture des
plis.

L'ouverture à Huis-clos des
plis aura lieu le Mercredi
30/12/2020 à 10 :00 à la Di-
rection Régionale DRÁA
TAFILALET de l'ONEE-
Branche Eau, sise à 20, Rue
Antsirabe BP 54 V.N Mek-
nès

Les demandes d'éclaircisse-
ment peuvent être formu-
lées sur le portail des
marchés publics, par E-mail.
Pour toute demande
d'éclaircissement, renseigne-
ment ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents prière de contacter
le service achat projets Eau
potable de la Direction Ré-
gionale DRÁA TAFILALET
de l'ONEE-Branche Eau -
Adresse : 20, Rue Antsirabe
BP 54 V.N Meknès
- Tél : (05)35520508 - Fax :
0535524195

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et té-
léchargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse :

http://www.onep.ma (Es-
pace entreprise - rubrique
Achats)

N° 10 586/PC

*** FORTUNE MAROC ***
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 11 000.000 dirhams
Siège social : Km 18 Route 109 N° 100 Quartier Industriel Bouskoura – Casablanca II. Augmentation – Réduction capital
• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 octobre 2020, il a été arrêté ce qui suit :

- Augmentation du capital social en le portant de Onze Mille (11 000.00) dirhams à Quatorze Millions Trois Cent Dix-huit Mille Quatre Cent (14 318 400.00) dirhams par prélèvement sur le compte courant des associés de la somme de Quatorze Millions Trois Cent Sept Mille Quatre Cent (14 307 400.00) dirhams et émission de (143 074) parts sociales de Cent (100.00) dirhams chacune, toutes souscrites et libérées en totalité à la souscription.

- Réduction du capital social de Quatorze Millions Trois Cent Dix-huit Mille Quatre Cent (14 318 400.00) dirhams à Dix Mille (10 000.00) dirhams.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 10 novembre 2020 sous le numéro 753419.

N° 10 570/PA

*** PANIER FRAIS ***
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 100 000.00 dirhams
Siège Social : 81 Bd de la Résistance 4ème étage Apt. 8 –Casablanca-

Cession de Parts Sociales
• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/10/2020, il a été décidé ce qui suit :

- Cession de 334 parts sociales de M. Mohamed Zakaria Halfi au profit de M. Mohammed Jaafar BELKORA.

- Ratification de la nouvelle répartition du capital.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 27/11/2020, sous le numéro 755408.

N° 10 571/PA

FIDUCIAIRE :
BEL FISC
136 Appt. 03 BD. AINE CHEÏKH BEJAAD
2Y TRAVAUX SARL
Siège social : 652 HAY NAHDA BEJAAD R.C 477 BEJAAD

Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire en date du 24/11/2020, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « 2 Y TRAVAUX » au capital de 60000, 00 Dirhams ont tenu une Assemblée Générale Extra-ordinaire au siège social de la société et ont décidé :

- cession de parts : Mr. EL MEGRINI YASSINE cède 300 parts à Mr. SOKTANI YASSINE pour Un montant de 30.000,00 dhs. Les associés décident en conséquence de modifier, les articles N° 6et 7 des statuts

de la société.
Nouvelle rédaction : Mr. SOKTANI YASSINE possède les 600 parts sociales de la société.
Mr. SOKTANI YASSINE est l'unique associé et Gérant de la société.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Bejaad le 27/11/2020 sous le N° 117/2020

N° 10 572/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL CERCLE ET CAIADAT FETOUAKA COMMUNE TERRITORIALE TIDILI FETOUAKA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :.02/2020 LE 29/12/2020. A 10H30 MN IL SERA PROCÉDE, DANS LA SALLE DE REUNION DE LA COMMUNE TERRITORIALE TIDILI FETOUAKA, A L'OUVRETTURE DES PLIS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX CONCERNANT : Construction de divers seuils de la commune Territoriale Tidili Fetouaka LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES PEUVENT ETRE RETIRES AU BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE. IL PEUT EGALEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT. LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A (20 000.00 DHS) VINGT MILLE DHS 00 CTS. L'ESTIMATION DU COUTS DE PRESTATIONS ETABLI PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST FIXE A LA SOMME DE (1 040 000.00 DHS) : (UN MILLION QUARANTE MILLE DIRHAM TTC.)

LE CONTENU AINSI QUE LA PRESENTATION DU DOSSIER DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2.12.349 DU 8 JOURMADA 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS. LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION.
- SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLIS DANS LE BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE.
- SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SEANCE ET AVANT L'OUVRETTURE DES PLIS.
- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER ELECTRONIQUE SUIVANT LES DISPOSITIONS DE L'ARRETE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES N° 20-2014 RELATIF A LA DEMATERIALIZATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS. LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES

DE L'ARTICLE 9 DU REGLEMENT DE CONSULTATION.

N° 10 573/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle De l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Casablanca – Settat Direction Provinciale d'El-Jadida AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/EXP/2020

1. Le mercredi 23 décembre 2020 à 10heures il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique situé au boulevard ibnou TOUTMARET plateau ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour l'achat de matières et fournitures d'hygiène et de santé pour les établissements scolaires relevant la direction provinciale d'El-Jadida (lot unique)

2. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des appels d'offres – service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumart, Plateau à El-Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics www.marches-publics.gov.ma

3. Le cautionnement provisoire est fixé à 2 300.00 DH (deux mille trois cent dirhams)

4. L'estimation des coûts des prestations est fixée à 186 585.00 DH TTC (cent quatre-vingt-six mille cent cents quatre-vingt-cinq dirhams TTC)

5. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

6. Les concurrents peuvent : - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumart, Plateau à El-Jadida, jusqu'au mercredi 23 décembre 2020 à 10 heures.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics,

7. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.

N° 10 574/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE GUERCIF CERCLE DE GUERCIF CAÏDAT ASSABBAB COMMUNE ASSABBAB AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021/CA

Le Mercredi 6 janvier 2021 à 11H30mn il sera procédé, au siège de la Commune Assabbab à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix (séance publique) pour: Approvisionnement en eau potable des douars assadria ; mazghama ; khaza ; talbia .benasria ; oufriden ; etkhandakh à la commune Assabab (2eme tranche) Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5800.00DH (Cinq MilleHuit centDirhams). L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme deTrois Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Quatorze Dhs80 centimes (382894.80DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent

- Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - Soit le déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité - Soit le remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°3du règlement de consultation.

N° 10 575/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MEOUOUNA COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX REGIE COMMUNALE AVIS D'APPEL D'OFFRES n°01/20/R.C

Le 24 Décembre 2020 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de l'annexe communale de la commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar à souk sebt, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'affermage du souk « sebt tit mellil » et le marché des bestiaux qui s'organise le lundi et le mercredi de chaque semaine, au titre de l'année 2021.

La durée de location est fixée à un an (du 01/01/2021 au 31/12/2021).

Les locaux à louer sont : *souk hebdomadaire « sebt » : - Aires de la vente du bétail. - Aires de la vente de différentes marchandises et de légumes en gros. - Aires de différentes marchandises.

- Parking de camions, de voitures de vélo et vélocycleurs.

- Stalles de boucheries.
* Marché de la vente du bétail
- Enclos (rahba) des bovins.
- Enclos (rahba) des bovins et caprins.
- Enclos (rahba) des équins.
- Parking de camions, de voitures, de vélos et vélocycleurs. - Cafés.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service de la régie de la commune de sidi hajjaj oued hassar et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à 1.000.000,00 dirhams (Un million de dirhams) au nom de Mr le trésorier préfectoral de Casanord.

La valeur estimative pour l'affermage du souk « sebt » et marchés des bestiaux est fixée à 2.658.000,00 ,00 dirhams(Deux millions six cent cinquante huit mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -Soit déposer leurs dossiers, contre récépissé, au bureau de la régie de recettes de la commune. -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à monsieur le président de la commune de sidi hajjaj oued hassar.

-Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux(souk hebdomadaire »sebt » et marchés des bestiaux) sera organisé le 14 Décembre 2020 de 11 heures à 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de consultation.

N° 10 576/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAROUJANT CAÏDAT ASSAKI COMMUNE ASSAKI AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

il sera procédé dans le siège de la commune d'Assaki, l'ouverture des plis relatifs Aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

- N° A.O : 01 /2020 Objet : sur offres de prix pour affermage de l'abattoir de la commune Assaki au titre de l'année 2021 (du 06 janvier au 31 décembre 2021), la Caution Provisoire cinq mille (5 000 ,00) dhs. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf mille dhs (9000.00dhs). Suite à l'article 8 chapitre 20 relatifs au marché public. La Date et l'heure d'ouverture des plis 24/12/2020 à 11 heures du matin.

- N° A.O : 02/2020 Objet : sur offres de prix pour la location des biens du souk

hebdomadaire de l'année 2021 (du 06janvier au 31 décembre 2021), la Caution Provisoire quatre mille (4.000.00) dhs. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre mille dhs (4000.00 dhs). Suite à l'article 8 chapitre 20 relatifs au marché public. La date et heure d'ouverture des plis 24/12/2020 à 12 heures du matin

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au siège de la commune d'Assaki, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'Appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues aux articles 24-25-27-29 du décret n° 02-12-349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret précité.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service concerné de la commune d'Assaki au minimum une heure avant l'ouverture des plis.

- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 27-28 du Décret N° 2-12-349 précité, à savoir :

1) dossier administratif comprenant :

- la déclaration sur l'honneur. - La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

- L'attestation fiscale du Percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an.

- L'attestation délivrée depuis de moins d'un an par la C.N.S.S.

- le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

- copie conforme de la CIN. - Copie du cahier des charges portant la signature légalisée du concurrent.

- Le récépissé du cautionnement provisoire du concurrent.

- Engagement du soumissionnaire de nettoyage du (Souk ou abattoir).

2) Dossier Technique comprenant

- Note présente les moyens humains et Technique.

3) dossier financier comprenant :

-L'acte d'engagement comportant l'offre proposé par le concurrent en lettres et en chiffres y compris toutes taxes et impôts (T.T.C).

N.B: Toutes pièces concernant appels d'offres ouverts sont mises à la disposition des soumissionnaires sur le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma . Ou au service concerné relevant cette commune.

N° 10 577/PA

Sport

Ligue des champions

Le Real et Liverpool aspirent aux huitièmes



Face aux Grecs de l'Olympiakos, l'OM espère interrompre mardi sa série noire record de 13 revers consécutifs en C1 tandis que les grands d'Europe comme le Real et Liverpool peuvent accéder aux 8es de finale.

(18h55) Lokomotiv Moscou - RB Salzbourg (21h00) Atlético de Madrid - Bayern Munich
Déjà qualifié et assuré de terminer premier, le Bayern Munich a encore un rôle d'arbitre à jouer. Les champions d'Europe se déplacent à Madrid où l'Atlético tentera de décrocher à son tour son billet pour les 8es.

Les Colchoneros (2e, 5pts) devront pour cela l'emporter et compter sur un faux pas du Lokomotiv Moscou (3e, 3 pts) qui reçoit le RB Salzbourg (4e, 1pt). Un match nul pourrait suffire si les Russes s'inclinent sur leur pelouse, puisque les Madrilènes bénéficieraient d'un avantage en cas d'égalité de points grâce au match nul 1-1 décroché à Moscou (le match retour en Espagne s'est soldé par un 0-0).

La tâche s'annonce cependant ardue pour les hommes de Diego Simeone, face à un Bayern qui a remporté ses 15 derniers matches en C1, un record.

Dans l'autre rencontre du soir, les deux outsiders, toujours pas éliminés, joueront leur survie dans la compétition, avec pour deuxième objectif de s'emparer de la troisième place qualificative pour la Ligue Europa.

(18h55) Shakhtar Donetsk - Real Madrid (21h00) Borussia Mönchengladbach - Inter Milan

Tout pourrait se jouer dès mardi soir en vue des 8es de finale: si Mönchengladbach et le Real Madrid battent respectivement l'Inter Milan et le Shakhtar Donetsk, ils seront qualifiés.

Un nul pourrait même suffire aux Allemands (1er, 8pts) à domicile contre des Interistes bons derniers (2 pts), à condition que le Real (2e, 7 pts) ne perde pas en Ukraine.

En difficulté après les deux premières rencontres (une défaite et un nul), les Madrilènes se sont

donné un bol d'air après leurs deux succès contre les Milanais et ont l'occasion de se rassurer face à des Ukrainiens qui ont encaissé 10 buts en deux matches contre Gladbach.

En très mauvaise posture, l'Inter abat sa dernière carte et doit espérer décrocher un premier succès en comptant sur un faux pas du Real pour ne pas sortir prématurément de la C1.

(21h00) Porto - Manchester City
Marseille - Olympiakos

Après avoir atteint le record peu glorieux de 13 défaites consécutives en C1 mercredi dernier contre Porto (2-0), les Marseillais veulent, à minima, sauver l'honneur et espèrent se relancer dans la course à la 3e place.

Cela passera par un succès, si possible plus large que le 1-0 concédé au Pirée, contre l'Olympiakos au Velodrome: un vrai défi pour des Olympiens qui n'ont pas marqué le moindre but en quatre matches de C1.

Avec une victoire contre des Grecs privés de Mathieu Valbuena, les hommes d'André Villas-

Boas pourraient rêver de qualification en Ligue Europa, même s'il faudra ensuite aller défier Manchester City lors de la dernière journée.

Les Citizens (1er, 12 pts), déjà qualifiés, reçoivent Porto (2e, 9 pts), à qui il manque un point pour être assuré d'une place en 8es.

(21h00) Liverpool - Ajax Amsterdam
Atalanta Bergame - Midtjylland

Après la défaite surprise la semaine dernière contre l'Atalanta à Anfield, Liverpool peut se racher avec la réception de l'Ajax Amsterdam, contre qui une victoire serait synonyme de qualification pour le prochain tour.

Les Reds, toujours leaders avec 9 points, pourraient se contenter d'un nul en cas de défaite de l'Atalanta (3e, 7 pts) contre les Danois de Midtjylland, qui ont perdu leurs quatre premiers matches.

Mais l'Ajax (2e, 7pts) serait bien inspiré de prendre trois points avant la "finale" prévue le 9 décembre à Amsterdam contre les Lombards, alors que les deux équipes sont au coude à coude après le match nul 2-2 à l'aller.

Visé par une enquête, le médecin de Maradona évoque un patient "ingérable"



Le chirurgien de Diego Maradona, visé par une enquête pour homicide involontaire après le décès de l'idole du football, d'une attaque cardiaque, s'est défendu dimanche en évoquant avec beaucoup d'émotion, ses efforts pour aider "un patient ingérable".

La police a perquisitionné dimanche le cabinet et le domicile du Dr Leopoldo Luque à la recherche d'éléments sur une éventuelle négligence professionnelle, selon le parquet de San Isidro, près de Buenos

Aires.

L'enquête a été déclenchée par les déclarations de Dalma, Gianinna et Jana, trois filles de Maradona, sur la manière dont le problème cardiaque de l'ancien footballeur a été géré dans sa résidence de Tigre, au nord de la capitale argentine.

"Vous voulez savoir de quoi je suis responsable? De l'avoir aimé, de m'être occupé de lui, d'avoir prolongé sa vie, de l'avoir améliorée jusqu'à la fin", a déclaré le Dr Luque en conférence de presse télévisée, entre deux

sanglots.

Le Dr Luque, âgé de 39 ans, se considérait comme "un ami" de Maradona et le voyait "comme un père, pas comme un patient". Il ne sait pas pourquoi il n'y avait pas de défibrillateur en cas d'attaque cardiaque dans sa résidence de Tigre, et il a bien indiqué qu'il n'était pas son médecin traitant.

"Je suis neuro-chirurgien", a souligné le Dr Luque, qui avait opéré Maradona d'un hématome au cerveau le 3 novembre. "Je suis la personne qui s'occupait de lui (depuis l'opération). Je suis fier de tout ce que j'ai fait. Je n'ai rien à cacher. Je suis à la disposition de la justice", a ajouté le Dr Luque.

Maradona est décédé le 25 novembre d'une crise cardiaque, dans son lit. Il était "ingérable", selon le Dr Luque. "Il aurait dû aller dans un centre de rééducation (après son opération). Il n'a pas voulu, et il ne voulait pas non plus d'un accompagnant thérapeutique".

Selon le Dr Luque, Diego "était très triste, il voulait rester tout seul, et ce n'est pas parce qu'il n'aimait pas ses filles, sa famille, ou son entourage (...). Il était courageux".

"La clinique avait recommandé qu'il aille ailleurs pour être hospitalisé, mais la famille en a décidé autrement. Ses filles ont signé son autorisation de sortie de l'hôpital", a déclaré un membre de la famille de Maradona, sous couvert d'anonymat.

Au lendemain de sa mort, l'avocat Matias

Morla, ami de Maradona, avait dénoncé jeudi le fait "que l'ambulance a mis plus d'une demi-heure pour arriver à la maison où se trouvait le 10" et prévenu qu'il irait "jusqu'au bout".

"Une psychiatre avait demandé qu'il y ait toujours une ambulance devant chez lui", a aussi révélé le Dr Luque. "Je ne sais pas qui est responsable du fait qu'il n'y avait pas d'ambulance (ce jour-là)", a-t-il ajouté.

Le champion du monde de 1986 est décédé mercredi à 60 ans des suites "d'un oedème pulmonaire aigu secondaire et d'une insuffisance cardiaque chronique exacerbée".

Aucune plainte n'a encore été déposée. "L'enquête a été ouverte parce qu'il s'agit d'une personne décédée chez elle et que personne n'a signé son certificat de décès. Cela ne signifie pas qu'il y a des soupçons d'irrégularités", a-t-on indiqué de source judiciaire, sous couvert d'anonymat.

Le parquet de San Isidro attend les résultats des tests toxicologiques. Il a réclamé le dossier médical ainsi que les enregistrements des caméras du quartier où Diego Maradona a vécu ses derniers jours.

Le champion du monde 1986 était apparu très affaibli le 30 octobre, date de sa dernière apparition, le jour de son 60e anniversaire, pour diriger l'entraînement de ses joueurs du club de Gimnasia y Esgrima La Plata. "Ce jour-là, je ne l'avais pas trouvé bien", a aussi confié le Dr Luque.

Botola Pro D1

La saison de la réconciliation du MAS avec l'Histoire



Le retour du Moghreb association sportive de Fès (MAS) en D1 de la Botola Pro, après quatre années d'absence, a été d'une saveur toute particulière pour ses supporters, qui y voient un gage de réconciliation avec son passé de club phare de l'élite du football national.

L'exploit a été une source de joie et d'allégresse pour une large partie de la population de la cité idrisside, qui est sortie en masse fêter ce retour. Le club fassi a formé, des années durant, la colonne vertébrale de la sélection nationale.

Conscients de l'importance de la tâche et des défis que doit relever le MAS dans l'avenir, les supporters qui ne veulent plus entendre parler de relégation, espèrent que le club trouve son chemin en comptant sur un groupe homogène, capable de concurrencer les autres équipes de haut niveau et de se maintenir en élite.

Chez le MAS, l'histoire est à la fois source de pression, mais aussi de motivation. Les fans se remémorent les bons souvenirs et avec eux, les sacrifices des figures ayant marqué de leur empreinte l'histoire du club notamment l'ex-président feu Mohamed Benzakour, le membre du bureau dirigeant, feu Mohamed Benmani et avant eux, le gardien historique Hamid El Hazzaz, qui a quitté ce bas monde en ayant plein sur le cœur à cause des moments pénibles que traversait le club. Ils se rappellent, également, les

exploits de ces stars qui formaient l'ossature du club, jadis bête noire des plus coriaces des adversaires, en espérant que la génération actuelle soit guidée par les réalisations de Tazi, Zahrawi, Kezzar et Liman ainsi que la génération des années 1980 dont Fattah, Souleymane, Bono, El Achhaby et Tagnaouti.

Après des années de vaches maigres, suivies d'une parenthèse marquée par l'exploit inédit et historique avec la récolte, lors de la saison 2011-2012, de trois titres (Coupe du Trône, Coupe de la CAF et la Super Coupe d'Afrique), le club a sombré et la guerre des clans et les conflits d'intérêts n'ont fait, depuis, qu'accroître le malaise du MAS.

Le MAS n'a pas, seulement, perdu sa place parmi les grands du football national, mais il s'est détaché de son identité, celle forgée au fil des ans, par des entraîneurs dont Jean-Pierre Knayer et Bouchaib Ghalmi. Le club réputé pour sa force physique, sa rigueur organisationnelle et son jeu collectif, se mesurait, dans des derbys très disputés, aux grands de l'époque notamment le CODM, le Raja, le Wydad de Casablanca, les FAR et le Chabab de Mohammédia.

Un club avec une histoire similaire ne saurait convaincre ses fans, ni par un court passage en élite, ni par une lutte acharnée pour le maintien en première division. Ceci dit, un vent de mobilisation souffle sur le directoire du MAS sur le

plan organisationnel et des transferts pour préparer une équipe capable de relever les défis.

C'est dans ce cadre qu'intervient la décision de garder inchangée la direction technique du club avec le maintien d'Abdellatif Jrindou au poste d'entraîneur, lui, qui a su gérer les derniers matchs cruciaux du MAS lors de la dernière saison, grâce à son expérience d'ex-joueur du Raja de Casablanca et de la sélection nationale.

Quant aux recrutements, le club a mis les petits plats dans les grands en s'offrant les services d'un ensemble de joueurs expérimentés, dont des africains, sur lesquels le club doit compter dans les prochains mois pour relever les défis après l'exploit de la montée.

Des efforts qui ne payeront pas en l'absence d'un plan de gestion à long terme et d'une autosuffisance financière susceptibles de permettre au MAS de rompre avec les périodes de crises. Un travail de base en matière de formation pour relancer l'école du club et partant les talents en herbe, s'impose également pour accompagner le retour du club en élite.

Tout le monde est convaincu, aujourd'hui, que l'appropriation du club de la part de l'ensemble des forces vives de Fès remettra le train du MAS sur les rails et lui permettra de renouer avec ses jours de gloire.

Par Nizar Lafraoui
(MAP)

Fiche technique

Voici la fiche technique du Maghreb de Fès (MAS) au titre de la saison 2020-2021 de la Botola Pro D1 de football qui débutera le 4 décembre:

- Nom du club : Maghreb Association sportive de Fès - Date de création : 1946
- Couleurs du club : Jaune et Noir
- Stade : Complexe sportif de Fès (45.000 places)

- Président du club : Ismail Jamaï
- Entraîneur : Abdellatif Jrindou
- Palmarès :

- Botola: 1965, 1979, 1983 et 1985
- Coupe du Trône : 1980, 1988, 2011, 2016

- Coupe de la Confédération : 2011
- Supercoupe de la CAF : 2012

- Principaux recrutements : Abdellah Diarra, Souhail Ichou, Aymen Majid, Nelson Munganga, Abderrahim Makran, Youssef Akardoum, Mohamed Hmami - Principaux départs : Cédric Ondo, Hamza Boussedra, Issam Erraki, Abdelhadi Halhoul.

Anouar Dbira : Nous tenterons de gagner la Coupe du Trône



Dans cet entretien accordé à la MAP, le président de l'Olympique Club de Safi (OCS), section football, Anouar Dbira, revient sur les nouveautés concernant la composition de l'équipe ses objectifs et sa préparation pour la prochaine saison sportive.

Quelles sont les nouveautés concernant la formation de l'équipe pour cette nouvelle saison sportive ?

Automatiquement après la fin de la saison précédente, le bureau dirigeant a demandé à l'entraîneur de l'équipe, Abdelhadi

Sektioui, de lui fournir un rapport complet et détaillé sur le bilan de la saison sportive.

Il se dégage de ce rapport trois choses importantes :

- La nécessité de maintenir les joueurs piliers de l'équipe. Ainsi le club a renouvelé les contrats de certains joueurs, tels que le portier Merouane Bessak, le défenseur Mehdi Attouchi, le milieu de terrain Zakaria Lahlali et le défenseur brésilien Claudio Raphael.

- Par ailleurs, cinq autres joueurs, dont le rendement, n'a pas été du tout convaincant pour M. Sektioui, quitteront le club. Il s'agit du défenseur Mehdi Khalis, du milieu de terrain Hamid Boukhriss, Reda Zahraoui,

Ayoub Rahmaoui et de l'attaquant Mohammed Ali Benhssain.

D'autres joueurs viendront renforcer les rangs de l'équipe. Actuellement, l'OCS a recruté Hicham Laroui, l'international libyen Oussama Al-Badawi, l'international ivoirien Kassi Thierry Martial, Mehdi Zaya, Mouncef Amri et le milieu de terrain offensif brésilien, Jardson Polako. D'autres joueurs sont dans le viseur de l'équipe.

Durant les dernières journées du championnat, M. Sektioui a donné la chance à plusieurs joueurs formés au club et certains ont été intégrés à l'équipe seniors.

Quels sont les objectifs fixés par le club saïfi pour l'actuelle saison sportive ?

Comparativement aux trois dernières saisons sportives, l'année dernière a été "une exception". L'équipe a beaucoup souffert pour éviter la relégation en raison du changement d'entraîneur et de la conjoncture exceptionnelle liée à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

Nous avons occupé la 13^e position au classement final du championnat. Bien sûr, ce rang est en dessous de nos aspirations.

Par ailleurs, l'OCS a réalisé d'excellents résultats dans la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions et a honoré le Maroc puisque l'équipe n'a été éliminée qu'en quarts de finale.

Cette année, nous comptons nous inspirer de ce parcours. Nous tenterons de gagner la Coupe du Trône, une compétition où les clubs sont à pied d'égalité contrairement au championnat.

Au niveau de la Botola Pro D1, nous ambitionnons d'occuper l'une des places avancées même si la concurrence sera rude mais, nous avons confiance en nos joueurs et en notre staff technique.

Comment se déroule la préparation pour la prochaine saison sportive ?

L'équipe poursuit sa préparation à Safi et a joué plusieurs matches amicaux (avec le DHJ), le Rapide club Oued Zem et le MCO).

Dès l'annonce par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) de la date du début du championnat, nous avons programmé un stage préparatoire, d'une semaine à 10 jours, qui a servi d'occasion pour récupérer les joueurs absents en l'occurrence Walid Sebbar qui est avec l'équipe nationale des joueurs locaux et les autres joueurs atteints de la Covid-19, en plus des joueurs fraîchement recrutés qui viendront renforcer l'équipe.

Le public mesfioui est parmi les meilleurs supporters au niveau national.

Nous espérons être à la hauteur de ses attentes. Je l'invite à poursuivre ses encouragements et son soutien à son équipe.

Fermeture à Noël? "Un désastre" pour les stations de ski italiennes

Magasins, hôtels et restaurants fermés: les stations de ski italiennes ont des airs de villes mortes. Et leur espoir de rouvrir avant Noël est désormais quasi nul, suscitant inquiétudes et désarroi, alors que la Suisse voisine a rouvert ses pistes.

A Sestrières, village olympique en 2006, les déclarations du chef du gouvernement Giuseppe Conte semblent exclure une réouverture avant Noël, puis celles de la chancelière allemande Angela Merkel en faveur d'une interdiction du ski dans l'Union européenne jusqu'au 10 janvier pour éviter de nouvelles contaminations au coronavirus, ont semé l'incompréhension. Le Premier ministre français Jean Castex a de son côté annoncé que les stations françaises pourront rouvrir pour les fêtes de fin d'année, mais pas les remontées mécaniques.

A Sestrières, la société de remontées mécaniques a d'ores et déjà annoncé que si elle ne pouvait pas travailler à Noël, elle ne rouvrirait probablement pas de la saison, qui devait initialement démarrer le 5 décembre.

"Une entreprise structurée comme la nôtre, qui emploie à plein régime 350 personnes, ne peut ouvrir le 10 janvier.

Durant les vacances de Noël, nous encaissons 45% des recettes de la saison, si on nous les enlève, nous ne serons pas en mesure de partir" ou alors "seulement avec 4 remontées sur 45 en cas de bonnes conditions en terme de neige", explique à l'AFP Giovanni Brasso,



président de Sestriere Spa.

"Je suis très amer car je suis convaincu que les stations pouvaient rouvrir en sécurité, en prenant les mesures nécessaires", comme en Suisse, dit-il, en évoquant une collaboration à mener avec les forces de l'ordre pour faire respecter "la distanciation physique et le port du masque".

Gianfranco Martin, propriétaire de l'hôtel "Lago Losetta" près d'un petit lac, se désole: une fermeture à Noël représenterait "une perte de 60% du chiffre d'affaires annuel, un désastre". Et si les remontées ne redémarrent pas, la question de la réouverture avant plusieurs mois se posera, car la fréquentation sera

"extrêmement limitée", face à des frais de fonctionnement d'au moins 2.000 euros par jour.

"Nous sommes très inquiets et très pessimistes", souligne ce médaillé d'argent en combiné aux JO d'Albertville, en qualifiant de "misière" les aides reçues la saison passée, écourtée en raison du coronavirus.

Autre problème à Sestrières en ce moment: l'absence de neige, un souci qui pourrait être résolu avec l'enneigement artificiel, mais au prix d'un investissement de 500.000 euros à ne réaliser qu'en cas de certitude sur l'évolution de la saison, note M. Martin.

Gérant du restaurant et bar

Igloo, avec vue directe sur les pistes, tabourets en fourrure et grandes tables en bois, Massimo Fontana est plus nuancé: "économiquement, ce serait une perte hallucinante, mais si nous voulons sortir de cette situation (de pandémie), nous devons trouver un compromis", et "s'ils prennent une décision au niveau européen, peut-être pourrions-nous recevoir des aides".

A 200 kilomètres plus au nord, également en zone "confinée", le village de Cervinia a lui ouvert une partie de ses pistes et remontées mécaniques, mais seulement pour les athlètes italiens ou internationaux, une des rares stations à le faire en Europe.

Cette ouverture partielle "représente un grand sacrifice économique. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre d'une ouverture totale des remontées en décembre", mais si elle n'est plus autorisée, il est "très probable qu'elles ferment" car "ce n'est pas tenable financièrement", explique Matteo Zanetti, PDG de Cervino Spa.

Dans le cas d'une non-réouverture à Noël, "il faudra des aides importantes (de l'Etat) car le préjudice sera énorme", plaide-t-il.

Propriétaire de deux magasins de sport et de location de skis, Gianlorenzo Vaudagnotto confie que "la chose la plus difficile est de ne pas savoir" quand recommencera la saison; "on attend, on n'a rien à faire, tout le monde est affecté: les bars, les restaurants...".

"On est fermé, on doit payer nos loyers, mais il n'y a rien qui rentre", explique le gérant de SkiCool, bandeau sportif bleu dans les cheveux. Sur une piste ensoleillée, Erjon Tola, moniteur de ski à Cervinia et athlète concourant pour l'Albanie aux championnats du monde et aux JO, évoque lui aussi "une situation très critique". Pendant deux mois, au printemps, le trentenaire n'a perçu que les 600 euros de compensation versés par le gouvernement.

"C'est injuste qu'on reste fermés. Le ski, ce n'est pas comme une discothèque, on est seul et à l'air libre. En gérant bien la situation, on pourrait tous être ouverts" en Europe, juge M. Vaudagnotto.

Gâteau arc-en-ciel



Ingrédients

5 oeufs
225 g de sucre goutte d'arôme vanille ou de fleur d'oranger selon vos goûts
12,5 cl d'eau tiède
1 sachet de levure chimique
20 cl d'huile
350 g de farine
4 colorants alimentaires
1 margarine pour beurrer le moule

Préparation :

Séparez les jaunes des blancs, déposez les 5 jaunes dans un saladier, incorporez le sucre puis mélangez bien jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajoutez l'arôme choisi et l'eau. Mélangez. Puis versez doucement l'huile.

Ajoutez la farine et la levure; remuez bien.

Enfin montez les blancs en neige et ajoutez-les délicatement à la préparation.

Maintenant dans dans 4 bols identiques, versez la même quantité de pâte.

Puis ajoutez les différents colorants dans chaque bol (par ex: jaune, rouge, vert, bleu).

N'ayez pas peur d'en mettre car la couleur s'évapore un peu lors de la cuisson.

Maintenant dans un moule que vous aurez préalablement beurré, déposez une cuillère à soupe de pâte d'une couleur au milieu du moule puis une autre, puis d'une autre et ainsi de suite mais toujours dans le même ordre (c'est l'essentiel). Et vous allez vous apercevoir que plus on dépose de pâte au milieu, plus elle s'étale et au bout du compte on retrouve des cercles de différentes couleurs.

Pendant que vous mettez la pâte dans le moule préchauffer le four à 180° (thermostat 6) et lorsque vous avez fini, enfournez pendant environ 50 min, et ensuite démoulez lorsqu'il sera froid.

Pourquoi le pyjama est bon pour notre santé mentale

On ne connaît que trop cette situation des plus banales : un dimanche pluvieux comme les autres (ou un jour de télétravail des plus banals), alors qu'une certaine discipline est censée nous pousser au combo douche / habits propres, notre intense manque de motivation prend sournoisement le dessus. Trop vite, nous voilà confortés es dans notre état ronronnant. Nous avons envie de cajoler notre pyjama, et qu'importent les injonctions sociales.

Car pourquoi se séparer de son pyjama sacré, surtout lorsque l'on a "la flemme de bouger, ambiance canapé, télé jusque tard", comme le chante Angèle dans sa bien-nommée "Flemme"? On se le demande. Surtout à l'heure où quelques voix expertes et enthousiastes bousculent les lignes en louant les vertus de ces habits-doudous. Car loin de n'être que des fringues usées symbolisant notre somnolence, les pyjamas ont bien des bénéfices.

Mais comment expliquer qu'une forme de routine ronflante nous rende plus heureux se? Et bien, parce qu'il s'agit d'une routine, nous rétorque le Huffington Post. Les habitudes en apparence anodines engendreraient de meilleures habitudes, tout comme "la confiance engendre la confiance". Et cela concerne autant vos habitudes alimentaires que le fait de "porter quelque chose de doux et confortable". On a déjà vu plus glamour, mais pas grave : le pyjama est



comme une zone de confort en tissu.

Et si n'importe quel manuel de développement personnel ou de business vous incitera à sortir de cette fameuse zone, pourquoi ne pas vous y prêter? Au moins le temps d'apaiser vos angoisses. Car on ne rigole pas avec la fatigue mentale. Le bien-être au quotidien consisterait à prendre soin de soi, et cela ne signifie pas seulement faire de l'exercice mais aussi à trouver "de petits moyens tout simples de se sentir bien". Le port du pyjama en fait partie. Par ailleurs, rien ne vous empêche de le changer - ce pyjama.